



DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000

DU MARAIS ALCALIN DE CHICHEBOVILLE-BELLENGREVILLE FR2500094



TOME III

PLAN D'ACTION



Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie



Document d'objectif du site Natura 2000 du Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville FR2500094

Tome III : Plan d'actions

Rédaction :

Léa Martinez et Thomas Cheyrezy

Contributions techniques :

Loïc Boulard (formateur CT 88)

Campagnes de terrain et contributions scientifiques : Arial William (CEN Normandie), Audibert Sébastien (CBN Brest), Baude Florent (CEN Normandie), Beer Michel (CBN Brest), Billard Martin (GRETIA), Billon Mathilde (CEN Normandie), Blond Mickaël (GRETIA), BONFILS Muriel (GRETIA), Bousquet Thomas (CBN Brest), Brunet Laurent (GRETIA), Chéreau Loïc (CEN Normandie, GRETIA), Chevreau Johannic (GRETIA), Cheyrezy Thomas (CEN Normandie), Chicouene Daniel (CBN Brest), Cholet Joachim (CBN Brest), Constantin Robert (GRETIA), Corey Yann (CBN Brest), Cosset Elodie (GRETIA), Courtial Cyril (GRETIA), Daniel Pierre (CBN Brest), Davoust Clara (GRETIA), Declomesnil Ludwig (CBN Brest), Delassus Loïc (CBN Brest), Delaune Charlotte (GRETIA), Dufay Josselin (CBN Brest), Duhaut Clément-Blaise (CEN Normandie), Epineau Laura (CEN Normandie), Faine Laëtitia (CEN Normandie), Gary Yann (CEN Normandie), GESLIN Julien (CBN Brest), Girard Jacques (GRETIA), Goret Marie (CBN Brest), Hélie Camille (CEN Normandie), Hesnard Olivier (CPIE Collines Normandes), Jacob Emmanuel (GRETIA), Kirchthaler Camille (CEN Normandie), Labouille Anthony (CEN Normandie), Lafaille Vincent (GRETIA), Lagrandie Julien (GRETIA), Laville Laurian (CBN Brest), Lebrun Jérémy (CEN Normandie), Lecaplain Benoît (GRETIA), MARTIN Patrick (CBN Brest), Martinez Léa (CEN Normandie), Maurouard Bénédicte (GRETIA), Mercier France (CEN Normandie), Méry Benoît (GRETIA), Mouquet Claire (GRETIA), Nimal François (CEN Normandie), Palandri Lisa (CEN Normandie), Pierroux Armelle (CEN Normandie), Poncet Sophie (GRETIA), Prey Timothée (CBN Brest), Refait Frédéric (CBN Brest), Rioult J-P., Robert Lili (GRETIA), Sagot Philippe (GRETIA), Sattin Mika (GRETIA), Shorten D., Stallegger Peter (GRETIA), Therese Florence (CBN Brest), Thiebaut Pascal (GRETIA), Vertes-Zambettakis Sophie (CBN Brest), Voeltzel Vincent (GRETIA), Walter Tahereh (GRETIA), Zambettakis Catherine, l'Association Les curieux de nature -Cerisy-la-forêt, l'Association Des Amis Des Marais De la Dives, CERESA Territoires - Environnement.

Cartographie SIG :

Thomas Cheyrezy, Léa Martinez, Marie -Laure Seguin

Relecture :

Thomas Biéro (Région Normandie).

Photographies et illustration :

Conservatoire d'espaces naturels de Normandie sauf mention contraire

Conception graphique :

Claire Mauger, Léa Martinez

Avec le soutien financier de :

Région Normandie, Union européenne

Ce document doit être référencé comme suit :

MARTINEZ L., CHEYREZY T., Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, Région Normandie, Document d'Objectif Natura 2000 du « Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville » FR 2500094, Tome II, Diagnostic et enjeux, octobre 2024, 78 pages (hors annexes).

Document validé par le Comité de pilotage du site le : 16 octobre 2024

Sommaire

Rappels	5
Préambule	6
Evaluation du Document d'Objectifs (DocOb) établi en 2006	6
Enjeux et objectifs du nouveau DocOb	7
Stratégie	9
1. Détermination des objectifs à long terme (OLT)	10
1.1. Notions de définition et de réglementation.....	10
1.2. Formulation des OLT	11
2. Vision à long terme.....	11
2.1. Vision à long terme relative à l'enjeu 1	12
2.2. Vision à long terme relative à l'enjeu 2	13
2.3. Vision à long terme relative au FCR 1.....	14
2.4. Vision à long terme relative au FCR 1.....	14
Plan d'action.....	15
1. Définitions	16
2. Déclinaison du plan d'actions par enjeu et facteur clef de la réussite.....	17
2.1. Plan d'actions relatif à l'enjeu 1	18
2.2. Plan d'actions relatif à l'enjeu 2	20
2.3. Plan d'actions relatif au FCR 1	21
2.4. Plan d'actions relatif au FCR 2.....	23
3. Fiches opérationnelles.....	24
3.1. Fiches relatives aux actions de surveillance du territoire et police de l'environnement (SP) 24	
3.2. Fiches relatives aux actions de connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (CS) 28	
3.3. Fiches relatives aux actions de prestations de conseils, étude et ingénierie (EI)	42
3.4. Fiches relatives aux actions d'interventions sur le patrimoine naturel (IP).....	45
3.5. Fiches relatives aux actions de création et maintenance d'infrastructure d'accueil (CI) .	54
3.6. Fiches relatives aux actions de management et soutien (MS).....	57
3.7. Fiches relatives aux actions de prestation d'accueil et d'animation (PA).....	72
3.8. Fiches relatives aux actions de prestation d'accueil et d'animation (CC)	74
Ressources documentaires	77
Bibliographie.....	78
Sitographie	78
Annexes.....	79

Annexe 1 : Compte-rendu du groupe de travail n°4	80
--	----

Table des tableaux

Tableau I : Construction du tableau d'arborescence – Vision à long terme.....	11
Tableau II : Vision à long terme de l'enjeu I.....	12
Tableau III : Vision à long terme de l'enjeu II.....	13
Tableau III : Vision à long terme du FCR 1.....	14
Tableau IV : Vision à long terme du FCR 2	14
Tableau V : Construction du tableau d'arborescence – Plan d'action à court et moyen terme	17
Tableau VI : Plan d'action relatif à l'enjeu 1.....	18
Tableau VII : Plan d'action relatif à l'enjeu 2	20
Tableau VIII : Plan d'action relatif au FCR 1	21
Tableau IX : Plan d'action relatif au FCR 2	23
Tableau XI : Planning prévisionnel relatif aux actions CS.....	28
Tableau XII : Planning prévisionnel relatif aux actions EI.....	42
Tableau XIII : Planning prévisionnel relatif aux actions IP	45
Tableau XIV : Planning prévisionnel relatif aux actions CI	54
Tableau XV : Planning prévisionnel relatif aux actions MS	57
Tableau XVI : Planning prévisionnel relatif aux actions PA.....	72
Tableau XVII : Planning prévisionnel relatif aux actions CC	74

Table des cartes

Carte 1 : Localisation du fossé concerné par l'action CS 13.....	36
--	----

Table de figures

Figure 1 : Schéma méthodologique de l'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel d'après le cahier technique n°88 de l'OFB	7
Figure 2 : Plaquette présentant l'ancrage territoriale des espaces naturels protégés	44

Rappels

Synthèse des tomes I et II, rappels méthodologiques



Préambule

Le marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville, situé en Normandie au sud-est de Caen, est intégré au réseau des sites Natura 2000 depuis 2001. Situé sur trois communes (Moult-Chicheboville, Bellengreville et Vimont – Calvados), ce site de 154 ha est constitué d'une mosaïque de milieux ouverts et fermés.

Evaluation du Document d'Objectifs (DocOb) établi en 2006

L'évaluation du DocOb établi en 2006 fait l'objet du Tome I.

Le 21 février 2022, le comité de pilotage (CoPil) du site Natura 2000 « Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville » a lancé le processus d'évaluation et de révision du DocOb. Cette démarche a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, par ailleurs animateur du site et gestionnaire des parcelles dont le CEN Normandie lui-même ou la commune de Moult-Chicheboville sont propriétaires.

Le premier travail d'évaluation a eu pour objectif de vérifier la mise en œuvre ou non des actions prévues au précédent plan de travail, d'évaluer leur efficacité et l'atteinte des objectifs à long terme. L'évaluation est une étape obligatoire pour les sites Natura 2000 prévue dans le code de l'environnement.

Le DocOb établi en 2006 recensait six habitats et quatre espèces d'intérêt communautaire (HIC / EIC)¹ au sein de ce site. Deux objectifs à long terme et quatre objectifs opérationnels avaient été définis, à savoir :

Objectif 1 : Préserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire

- Lutter contre le boisement naturel et en réouvrant des parcelles colonisées par les ligneux
- Lutter contre les espèces invasives

Objectif 2 : Retrouver une bonne fonctionnalité du marais

- Réaliser une étude hydraulique
- Effectuer un curage des fossés

L'évaluation a permis de conclure que les actions mises en œuvre depuis 2007 en faveur des habitats d'intérêt communautaire ont permis de les maintenir au sein du site. Plus précisément, certains habitats ont diminué en termes de surface (mégaphorbiaie, cladiaie) par manque d'intervention (parcellaire privé, manque de financement) et d'autres se sont accrus (végétations aquatiques, végétation de bas-marais alcalin). De nouveaux habitats ont été identifiés (6 habitats en 2006 – 11 habitats en 2024). En effet durant cette période, les inventaires et les études réalisées ont permis d'améliorer les connaissances naturalistes. Une nouvelle cartographie plus fine de la répartition et de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire a été réalisée en 2020. Notons tout de

¹ Habitats d'intérêt communautaire (HIC) : habitats correspondant aux types mentionnés à l'annexe I de la Directive « Habitats ». Il s'agit d'habitats jugés d'intérêt à l'échelle européenne.

Espèces d'intérêt communautaire (EIC) : espèce en danger, vulnérable, rare ou endémique inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore ». Il s'agit d'espèces jugées d'intérêt à l'échelle européenne.

même qu'il est difficile d'obtenir une cartographie exhaustive du fait du caractère privé de certaines parcelles et de leur inaccessibilité. Ce travail permet de conclure que 2,7% du site (0,16 % des HIC) sont occupés par une HIC en bon état de conservation, 7,6% du site (0,45% des HIC) sont en état défavorable-inadéquat, 5,2 % du site (0,3% des HIC) sont en mauvais état et 1,2 % du site (0,07% des HIC) n'ont pas été évalués. Aujourd'hui 25,79 ha (16,75% du site) sont occupés par des HIC.

Concernant les espèces d'intérêt communautaire (EIC), le constat est le même. Toutes les espèces d'intérêt communautaire recensées lors de l'élaboration du 1^{er} DocOb sont toujours présentes. Il est difficile de pouvoir juger de l'évolution de l'état de conservation des populations du fait que les protocoles mis en œuvre ne permettaient pas d'avoir une lecture fine de cette donnée. Une nouvelle espèce a également été identifiée : la Barbastelle d'Europe (espèce de chiroptère²). Globalement l'état de conservation de EIC est jugé défavorable.

Concernant les espèces exotiques envahissantes, la Jussie est toujours présente au sein du site mais le Myriophylle du Brésil n'a plus été retrouvé depuis 2015. Des opérations menées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et une surveillance les années suivantes ont permis de venir à bout des stations identifiées.

Enfin, la gestion de l'eau reste une des priorités de ce site et une source de questionnement pour les usagers et habitants. Une étude hydraulique a été réalisée de 2020 à 2022 et a aboutie à la formulation de trois scénarii de gestion (effacement d'ouvrage, entretien de fossés).

Enjeux et objectifs du nouveau DocOb

Le diagnostic permettant de définir les enjeux du nouveau DocOb est disponible dans le Tome II.

Suite au travail d'évaluation, le diagnostic du site a été mis à jour. La révision du DocOb est réalisée selon la méthode mise en place par l'Office Français de la Biodiversité et présentée dans le cahier technique n°88. Cette méthode permet de mettre en place un document de gestion en suivant 5 étapes qui constituent le cycle de gestion :



Figure 1 : Schéma méthodologique de l'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel d'après le cahier technique n°88 de l'OFB

² Chiroptère = chauve-souris

Tout au long de la révision du DocOb, et pour chacune des étapes ci-dessus, des groupes de travail ont été organisés afin d'impliquer les parties prenantes (membres du COPIL, associations et acteurs locaux non membres du COPIL). C'est ici un travail de concertation qui a été mis en œuvre.

L'état des lieux a permis de définir deux enjeux :

Enjeu 1 : Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux

Enjeu 2 : Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon

Des facteurs d'influences et des facteurs clef de succès ont également été définis et permettent d'établir la stratégie opérationnelle du DocOb.

PROJET



Stratégie

Définition des objectifs à long terme (OLT) et de la vision à long terme du DocOb



1. Détermination des objectifs à long terme (OLT)

1.1. Notions de définition et de réglementation

Un objectif à long terme permet de définir « l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu » (OFB, CT88).

L'OLT doit permettre d'avoir une vision claire, précise et partagée de l'état que l'on souhaite atteindre pour un enjeu particulier. Il fixe un cadre stratégique orientant les choix opérationnels à engager sur le court / moyen terme.

Selon le cahier technique n°88, les OLT doivent :

- être d'autant plus ambitieux que l'enjeu auquel il se rapporte est prioritaire ;
- être une décision politique de l'organe de gouvernance (et du Président de Région qui sera amené à approuver le plan de gestion) qui doit intégrer les obligations réglementaires liées au statut de l'espace naturel ;
- définir la base du projet de gestion, c'est pourquoi ils doivent être partagés avec l'ensemble des membres de l'instance de gouvernance de l'espace naturel. Le temps de concertation consacré à leur définition est capital ;
- constituer la référence à laquelle le gestionnaire aura recours pour évaluer les résultats de la gestion et le cas échéant réajuster les actions ;
- dans le cas d'un espace naturel multi-objectifs, les OLT issus d'enjeux écologiques et socio-économiques peuvent entrer en conflit. Leur formulation (résultat attendu et niveau d'expression) doit autant que possible rechercher la compatibilité entre les OLT et si nécessaire faire l'objet d'arbitrage par l'organe de gouvernance au regard du niveau d'importance des enjeux considérés et de leurs exigences respectives. Dans tous les cas la primauté est nécessairement donnée aux obligations réglementaires relatives à la préservation du patrimoine naturel ;

Les OLT doivent être en adéquation avec les objectifs généraux d'autres documents de gestion ou de planification qui concernent le site et peuvent engager les partenaires de la gestion.

En règle générale un OLT est défini par enjeu et leur révision n'intervient que si ces derniers sont modifiés.

Dans le cadre de Natura 2000, la directive européenne « Habitats » indique que les Etats membres s'engagent à maintenir ou restaurer l'état favorable de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents. De plus selon le code de l'environnement Article L414.1.V « *Les sites Natura 2000 font l'objet de mesures destinées à conserver ou à rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvages qui ont justifiés leur délimitation. Les sites Natura 2000 font également l'objet de mesures de prévention appropriées pour éviter la détérioration de ces mêmes habitats naturels et les perturbations de nature à affecter de façon significative ces mêmes espèces.* ». De plus cette partie du DocOb doit également répondre à l'article R414-11-6° en précisant les « *méthodes de surveillance des habitats et espèces en vue de l'évaluation de leur état de conservation* ».

1.2. Formulation des OLT

Suite aux trois premiers groupes de travail des objectifs à long terme ont été formulé à savoir :

- Concernant l'enjeu 1 : **Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux**
- Concernant l'enjeu 2 : **Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon**

Le même travail a été réalisé pour les facteurs clef de la réussite - FCR - (en dehors des groupes de travail).

- Concernant le FCR 1 : **Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux**
- Concernant le FCR 2 : **Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon**

2. Vision à long terme

Le CT88 nous invite à nouveau à avancer pas à pas afin de déterminer la vision à long terme du DocOb. Cette partie doit permettre de définir en fonction des objectifs à long terme ce que nous devons mettre en place afin de les atteindre et de les suivre :

Tableau I : Construction du tableau d'arborescence – Vision à long terme

Vision à long terme					
Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (état visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)
Où voulons-nous aller globalement...	...et plus précisément ?	Comment suivre la progression vers les OLT ?	Unité de l'indicateur	Suivis de long terme à mettre en place afin de suivre la progression vers l'OLT	Qu'allons-nous évaluer pour juger de l'efficacité de l'opération

2.1. Vision à long terme relative à l'enjeu 1

Tableau II : Vision à long terme de l'enjeu I

ENJEU A	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME						
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Actions (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Habitat et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux	<p>Moyen :</p> <p>Les états de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, intimement liés à l'hydrosystème tourbeux, ont été évalués en majorité comme "Défavorable-inadéquat". <i>Cf. parties 5 et 6 du tome II "Diagnostic et enjeux"</i></p> <p>La colonisation par les ligneux, les assèchements estivaux, l'effet drainant des fossés, la présence de la Jussie (espèce exotique envahissante), la dégradation de la qualité physicochimique des eaux ou encore certaines activités humaines expliquent cet état dégradé de l'enjeu.</p> <p>En l'état actuel des connaissances, l'enjeu "Habitat et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux" peut être globalement considéré comme étant dans un état moyen.</p> <p>Le fonctionnement hydrologique et son influence sur la qualité de la tourbe apparaît comme le facteur indispensable à l'amélioration de l'état actuel de l'enjeu.</p> <p>Rappel des principaux habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés par cet enjeu :</p> <p>5 habitats d'intérêt communautaire (7230 - Tourbières basses alcalines, 7210 - Cladiaies, 3130-1 et 3130-2 - Herbiers aquatiques, 3140 - Végétations à Characées)</p> <p>2 espèces d'intérêt communautaire (Vertigo de Des Moulins et Vertigo étroit)</p>		Améliorer la fonctionnalité de l'hydrosystème tourbeux en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire associés	Un engorgement important de la tourbière et des niveaux d'eau stables	Hauteur d'eau	cm	Suivi des variations de niveaux d'eau par le réseau de sondes piezométriques	Graphique d'évolution des niveaux d'eau	CS 1
					Niveau d'humidité et état de la tourbe	Etat et profondeur	Suivi du niveau d'engorgement des histosols et de l'état de la tourbe	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 2
				Des habitats tourbeux ouverts d'intérêt communautaire en bon état de conservation	Typicité des habitats	Etat de conservation	Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des habitats tourbeux ouverts et des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 3
				Un accroissement des surfaces d'habitats tourbeux ouverts d'intérêt communautaire	Surface des habitats	m ²			
				Des populations viables sur le long terme d'espèces de flore et de faune patrimoniales et indicatrices du bon état des habitats et de leurs complémentarités (mosaïque)	Espèces patrimoniales indicatrices	Localisation & effectif	Suivi quinquennal des vertigos	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 4
							Suivi de la Dolomède des roseaux	Rapport d'étude (temporalité à définir)	CS 5
							Suivi de la flore patrimoniale indicatrice (Gentiane pneumonanthe, Epipactis des marais, Grande douve, Rubanier nain)	Rapport d'étude (temporalité à définir en fonction du projet Sentinelles du climat)	CS 6
			Suivi de l'avifaune nicheuse dans les cladiaies	Rapport d'étude tous les 3 ans	CS 7				

2.2. Vision à long terme relative à l'enjeu 2

Tableau III : Vision à long terme de l'enjeu II

ENJEU B	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME					
	Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Actions (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon	<p>Moyen : Les états de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire de cet enjeu ont été évalués en majorité comme "Défavorable-inadéquat". <i>Cf. parties 5 et 6 du tome II "Diagnostic et enjeux"</i> La colonisation par les ligneux, les assèchements estivaux du cours Sémillon, l'effet drainant des fossés ou encore la gestion intensive des végétations herbacées expliquent cet état dégradé de l'enjeu.</p> <p>En l'état actuel des connaissances, l'enjeu "Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon" peut être globalement considéré comme étant dans un état moyen.</p> <p>La maintien d'habitats ouverts comme les mégaphorbiaies au sein d'un paysage mixte et diversifié (prairies, bois, lisières, roselière, etc.) est un facteur important à l'amélioration de l'état actuel de l'enjeu. Il en va de même pour le cours d'eau, aussi bien d'un point de vue de la qualité de l'eau que de la pérennité de son écoulement.</p> <p>Rappel des principaux habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés par cet enjeu :</p> <p>1 habitat d'intérêt communautaire (6430 - Mégaphorbiaies) 5 espèces d'intérêt communautaire (Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit, Agrion de Mercure, Barbastelle d'Europe et Ecaille chinée)</p>	Améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire liés au Sémillon et à ces milieux associés	Une population d'Agrion de mercure dans un bon état de conservation	Agrion de mercure	Taille de population / dispersion	Suivi dans un cadre réglementaire de l'Agrion de Mercure par CMR	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 11
				Habitat favorable à l'espèce	Etat de conservation	Suivi de l'état de conservation des habitats à Agrion de Mercure	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 12
				Végétation / Agrion de mercure	% de recouvrement / effectif	Veille annuelle de l'Agrion de Mercure et de l'état de conservation sur sa principale station	Bilan annuel	CS 13
				Hauteur d'eau	cm	Suivi par sonde limnimétrique de la principale station de reproduction d'Agrion de Mercure	Graphique d'évolution des niveaux d'eau	CS 14
			Un marais favorable à la Barbastelle d'Europe	Barbastelle d'Europe et autres espèces chiroptères	localisation, espèces, nb de contacts	Suivi quinquennal d'utilisation du site par les chiroptères	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 15
				Habitat forestier	% du site	Suivi surfacique des zones boisées	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 16
			Des populations de Vertigo dans un bon état de conservation	Vertigo moulinsiana / Vertigo angustior	localisation / effectif	Suivi quinquennal des vertigos	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 4
			Un réseau de mégaphorbaie en bon état de conservation	Typicité des habitats	état de conservation	Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des mégaphorbaies	Rapport d'étude tous les 5 ans	CS 17

2.3. Vision à long terme relative au FCR 1

Tableau III : Vision à long terme du FCR 1

Facteur clef de la réussite	ETAT DU FACTEUR CLEF DE LA REUSSITE	VISION A LONG TERME						
		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Ancrage et dynamique territoriale	Etat actuel du facteur clef de la réussite	Assurer une gestion collective et partagée du marais	Implication des acteurs et usagers du marais dans la protection des HIC et EIC	Acteurs sensibilisés et impliqués	Nombre / Type / Niveau d'implication	Actualisation de la cartographie de maîtrise foncière	Cartographie réalisée	MS 3
	Réaliser un diagnostic d'ancrage territorial					Diagnostic réalisé	EI 3	
	<p>Moyen :</p> <p>Peu de propriétaires privés adhèrent au dispositif Natura 2000 essentiellement par méconnaissance. Ceci a conduit à la régression d'habitats d'intérêt communautaire par manque d'intervention. A contrario, la politique ENS a permis l'extension des parcelles gérées et a facilité la mise en place d'opérations de restauration et d'entretien. Enfin, le site est attractif, les habitats sont attirés et intéressés par cet espace et sont prêt à s'investir pour le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire.</p>							

2.4. Vision à long terme relative au FCR 1

Tableau IV : Vision à long terme du FCR 2

FACTEUR CLEF DE LA REUSSITE	ETAT DU FACTEUR CLEF DE LA REUSSITE	VISION A LONG TERME											
		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code					
Fonctionnement du site Natura 2000	Etat actuel du facteur clef de la réussite	Assurer un fonctionnement optimal du site Natura 2000	Implication de la structure animatrice et de l'opérateur	Relation entre l'opérateur et l'animateur	Type de relation	Maintien d'une gouvernance stable	Existence d'une structure porteuse, d'une structure animatrice et d'un CoPil	MS 13					
	Règlementation en vigueur concernant les DocOb								Respect	Oui / Non	Réaliser l'évaluation du DocOb	Evaluation réalisée	MS 14
											Réaliser la révision du DocOb	Révision réalisée	MS 15
	<p>Bon :</p> <p>Depuis sa création, le site à toujours bénéficie de la présence d'une structure animatrice et d'un document d'objectif permettant d'assurer le suivi et la mise en œuvre d'opérations en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire. De plus, la structure animatrice est également gestionnaire et propriétaire de quelques parcelles au sein du marais ce qui permet une gestion cohérente du site.</p>												



Plan d'action

Définition des objectifs opérationnels et du plan d'action à court-moyen terme



1. Définitions

Un objectif opérationnel (OO) permet de définir des choix de gestion à moyen terme découlant des facteurs d'influences propres aux différents enjeux. Ils doivent concourir à l'atteinte des OLT.

Selon le CT88 les OO :

- doivent être clairement qualifiés et si possible quantifiés afin d'être en mesure d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion qui en découlent ;
- portent sur les facteurs à faire varier pour atteindre l'état de conservation visé par les objectifs à long terme ;
- sont établis pour une durée de 3 à 5 ans avant d'être évalués et réviser si besoin. Tant qu'ils ne sont pas atteints, ils sont reconduits ;
- supposent la mise en œuvre d'une ou plusieurs action afin d'être atteints.

Dans le cadre Natura 2000, les OO constituent avec les OLT les objectifs de développement durable du site. Ils « *permettent d'assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales* » (article R.414-11 du Code de l'environnement).

Les OO se traduisent ensuite en programme d'actions. Ce dernier doit, par sa mise en œuvre, permet l'atteinte des OO. La priorisation des actions doit se faire « *au regard de l'importance de l'enjeu, de la capacité du gestionnaire à actionner les leviers nécessaires (moyens humains, techniques, juridiques et financiers) et de l'inertie propre à certaines conditions locales politiques, administratives...* » (OFB, CT88).

Les actions sont codifiées comme suit³ :

- Surveillance du territoire et police de l'environnement : **SP**
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel : **CS**
- Prestations de conseil, études et ingénierie : **EI**
- Interventions sur le patrimoine naturel : **IP**
- Création et maintenance d'infrastructures d'accueil : **CI**
- Management et soutien : **MS**
- Prestations d'accueil et d'animation : **PA**
- Création de supports de communication et de pédagogie : **CC**

Le quatrième groupe de travail organisé dans le cadre de la révision du DocOb a permis de travailler sur la notion d'objectif opérationnel. Tous les facteurs d'influence n'ont pas pu être traités en séance mais cela a permis de dégager des pistes d'action et pour certains à une stratégie d'action complète à été déclinée. Le compte rendu est disponible en Annexe 1.

³ <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1947>

2. Déclinaison du plan d'actions par enjeu et facteur clef de la réussite

Le plan d'action doit répondre à différentes interrogations :

Tableau V : Construction du tableau d'arborescence – Plan d'action à court et moyen terme

Stratégie d'action					
Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)
Que devons-nous faire pour améliorer la situation	Et pour quels résultats ?	Comment suivre la progression vers les OO ?	Unité de l'indicateur	Qu'allons-nous mettre en œuvre pour atteindre des résultats ?	Comment suivre la réalisation des opérations ?

2.1. Plan d'actions relatif à l'enjeu 1

Tableau VI : Plan d'action relatif à l'enjeu 1

ENJEU A	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Actions (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Habitat et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux	Niveaux d'eau	Assèchement et risque de minéralisation de la tourbe	Maintenir un niveau d'eau suffisant	Un niveau d'eau suffisant et stable dans le marais	Influence des opérations mesurée sur les piezomètres	cm	Conforter le système de suivi hydrologique du site par la pose de sondes piezométriques et limnimétriques supplémentaires	Installation de sondes piezométriques et / ou limnimétriques	IP 1
							Réalisation d'une étude (impact, faisabilité) d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF	Rapport d'étude	EI 1
							Création d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF (en fonction des résultats de l'étude de faisabilité)	Réalisation de l'ouvrage	IP 2
							Aménagement de petits seuils de surverse pour limiter l'effet drainant des fossés si nécessaire	Localisation, nombre et type d'ouvrage(s) installé(s)	IP 3
	Interventions anthropiques ponctuelles affectant le fonctionnement hydraulique	Méconnaissances du fonctionnement de la tourbière par certains usagers	Informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires et usagers sur les pratiques susceptibles d'affecter le fonctionnement hydrologique du marais	Une évolution des pratiques non compatibles à la préservation du patrimoine présent au sein du marais	Mauvaises pratiques constatées	Type	Elaboration d'un document relatif au fonctionnement hydraulique du marais et aux bonnes pratiques à adopter	Document rédigé et transmis aux propriétaires	CC 1
							Accompagnement des collectivités et propriétaires en amont pour adapter les aménagements des cheminements	Accompagnement réalisé ou non	MS 1
							Localiser les points noirs / Alerter en cas de non respect de la législation relative à l'eau	Nombre et type d'intervention	SP 1
	Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Lutter contre la dynamique ligneuse	Conservation et amélioration des surfaces de cladiales et de bas-marais alcalin	Evolution quinquennale de surface et de l'état de conservation	%	Cartographie des cladiales potentiellement restaurables	Cartographie, surface, priorisation de restauration	CS 8
							Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers réglementaires en amont des travaux	Type et nombre de dossiers réalisés	MS 2
							Déboisement par coupe	Surface et localisation	IP 4
		Processus d'atterrissement des habitats aquatiques	Favoriser les herbiers à Potamot coloré, Rubanier nain et à <i>Chara polyacantha</i>	Amélioration de l'état de conservation des herbiers à charaées dans les plans d'eau à Potamot coloré, Rubanier nain et à <i>Chara polyacantha</i>	Evolution quinquennale de surface et de l'état de conservation	%	Essouchage ou rognage des ligneux	Surface et localisation	IP 5
							Débroussaillage	Surface et localisation	IP 6
Fauche exportatrice							Surface et localisation	IP 7	
						Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers réglementaires en amont des travaux	Type et nombre de dossiers réalisés	MS 2	
						Entretiens ponctuels des milieux aquatiques par curage pour les herbiers d'intérêt communautaire	Linéaire / surface d'intervention, respect des préconisations	IP 8	
						Création de gouilles et de petites mares	Surface et localisation	IP 9	

ENJEU A	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Actions (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
	Présence de la Jussie	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation	Eradiquer la Jussie	Disparition de l'espèce dans le marais	Régression de la surface d'occupation jusqu'à 0 m²	m²	Cartographie annuelle et évaluation des surfaces occupées par la Jussie	Surface et localisation	CS 9
							Alerter les propriétaires privés	Nb de propriétaires contactés	SP 2
							Contrôle réglementaire (agents assermentés)	Nombre et type d'intervention	SP 3
							Arrachage manuel ou mécanisé de la Jussie	Surface, localisation et volume traité nb de contrats déposés	IP 10
							Veille printanière sur d'autre(s) espèce(s) invasive(s) de flore et de faune	Espèces, surface, localisation	CS 10
	Gestion des mares de chasse	Arrachage des herbiers d'intérêt communautaires Implication des usagers dans la gestion positive du marais	Favoriser les herbiers à characées dans les plans d'eau de gabions	Amélioration des pratiques permettant une meilleure expression des herbiers à characées	Réduction des superficies arrachées	m²	Informers les chasseurs sur l'intérêt des herbiers à characées présents sur les gabions et les pratiques de gestion	Nombre de contacts	SP 2
							Contrôle réglementaire (agents assermentés)	Nombre et type d'intervention	SP 3
	Connaissance des liens au sein du complexe tourbeux alcalin des sous bassins versants du cours Semillon et du canal Oursin	Méconnaissance des liens et interactions entre les sites	Améliorer les connaissances des interactions intersites	Comprendre les relations inter-sites	Représentativité locale du site Natura 2000 au sein de ce complexe tourbeux alcalins	Indice de représentativité	Réalisation d'études entre le sites Natura et les autres milieux tourbeux à proximité	Rapport d'études	EI 2

PRO

2.2. Plan d'actions relatif à l'enjeu 2

Tableau VII : Plan d'action relatif à l'enjeu 2

ENJEU B	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Actions (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon	Niveau d'eau du cours Sémillon	Assèchement ponctuel du cours Sémillon impactant les populations d'Agrion de Mercure	Suivre les niveaux d'eau du cours Sémillon et mieux connaître son impact sur la population d'Agrion de Mercure	Mise en place d'un système de suivi adéquat	Influence des niveaux d'eau mesurée sur la population d'Agrion de Mercure	cm / effectif	Conforter le système de suivi hydrologique du site par la pose de sondes piezométriques et limnimétriques supplémentaires	Installation de la sonde limnimétrique	IP 1
	Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Améliorer l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure	Accroître les zones de reproduction et améliorer les possibilités de circulation dans le marais	Linéaire de cours d'eau favorable à l'espèce	ml	Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers réglementaires en amont des travaux	Type et nombre de dossiers réalisés	MS 2
							Déboisement par coupe sur les rives des cours d'eau et fossés	Surface et localisation	IP 4
							Débroussaillage sur les rives des cours d'eau et fossés	Surface et localisation	IP 6
							Fauche exportatrice sur les rives des cours d'eau et fossés	Surface et localisation	IP 7
							Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers réglementaires en amont des travaux	Type et nombre de dossiers réalisés	MS 2
	Améliorer l'état de conservation des mégaphorbiaies	Stabilité en terme de surface avec une amélioration de l'état de conservation	Augmentation de la part de mégaphorbiaie en bon état	%	Débroussaillage	Surface et localisation	IP 6		
					Fauche exportatrice ou broyage	Surface et localisation	IP 7		
	Connaissance des zones boisées	Méconnaissances de ces espaces	Clarifier le classement phytosociologique des boisements tourbeux et alluviaux	Améliorer les connaissances des habitats d'intérêt communautaire	Nb d'habitats d'intérêt communautaire et/ou patrimoniaux identifiés	Syntaxons	Cartographie et analyse phytosociologique des boisements	Rapport d'étude	CS 18
Comprendre les connexions entre les boisements périphériques et ceux à l'intérieur du périmètre			Etablir les interactions entre les espaces boisés périphériques et le site concernant la Barbastelle d'Europe	Connexions avérées ou potentielles	Cartographie	Etude des potentialités d'accueil et de déplacements des boisements périphériques au site Natura 2000 pour la Barbastelle d'Europe	Rapport d'étude	CS 19	
Le Triton crêté	Méconnaissance de cette espèce d'intérêt communautaire	Préciser le statut du Triton crêté sur le site Natura 2000	Une meilleure connaissance de l'espèce et un niveau de responsabilité du site Natura 2000	Importance de la population	Localisation & effectif	Recherche spécifique du Triton crêté	Rapport d'étude	CS 20	
Présence de pollution localisée (cabanons, bâtis, caravanes abandonnées), décharges sauvages	Pollution potentielle des sols et de l'eau Pollution paysagère	Eliminer les sources de pollution	Disparition des sources de pollution potentielles	Surfaces dépolluées	ha / m ²	Prise de contact, sensibilisation et information réglementaire auprès des propriétaires concernées	Nombre de contacts	SP 2	
						Accompagnement administratif des travaux de dépollution	Type et nombre d'accompagnement	MS 2	
						Contrôle réglementaire (agents assermentés)	Réalisés / Non réalisés	SP 3	

2.3. Plan d'actions relatif au FCR 1

Tableau VIII : Plan d'action relatif au FCR 1

Facteur clef de la réussite	INFLUENCES SUR LE FCR		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Ancrage et dynamique territoriale	Ouverture du site au public	Volonté politique et territoriale d'aménager le site au public Fréquentation Dégradation des cheminements	Communiquer sur le patrimoine et l'importance des zones humides et des tourbières en particulier	Prise de conscience collective de l'importance des espaces naturels	Personnes sensibilisées	Nombre	Réalisation d'animation à destination du grand public et des scolaires	Nombre de sorties grand public, nombre de sorties pour les scolaires, thématique	PA 1
							Mener une réflexion globale au niveau des signalétiques présentes, entretenir et compléter si nécessaire les aménagements pédagogiques du site (observatoire, panneaux pédagogiques)	Type d'aménagements et localisation, entretien réalisé	CI 1
			Impliquer les visiteurs, les rendre actifs et acteurs				Développer un outil de mise en commun des observations réalisées par les visiteurs (observatoire en ligne, tableau d'observations au niveau de l'observatoire)	Outils mis en place et contributions des visiteurs	CC 2
			Résoudre les problématiques de circulation dans le marais	Permettre une circulation agréable dans le marais sans impacter les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et le fonctionnement hydraulique	Retour des usagers	Résultat d'enquête	Compléter les aménagements de circulation (platelages)	Type d'aménagements et localisation	CI 2
					Préserver les zones les plus sensibles	Localisation des zones de quiétudes	CS 21		
					Suivi de la fréquentation du marais	Pose d'un dispositif type Eco compteur	CI 3		
	Parcellaire morcelé	Nombre de propriétaires privés importants rendant plus complexe la mise en place d'opération de conservation et de restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire Présence de biens sans maître engendrant l'abandon des terrains	Identifier les propriétaires	Faciliter les échanges et les contacts en cas de besoin	Echanges avec les propriétaires privés	Nombre d'échanges	Recenser dans une base de données les propriétaires et assurer une veille foncière	Base de donnée foncière réalisée / Veille réalisée	MS 4
			Rendre possible la mise en place d'opérations de restauration sur les parcelles à enjeux	Restauration d'HIC et augmentation du potentiel d'accueil des EIC	Biens sans maître	Nombre et surface	Mettre en place les démarches d'acquisition des biens sans maître	Nb de démarches mise en place / Etat de la démarche (en cours, aboutie, à lancer, annulée)	MS 5
	Foncier privé	Difficulté d'intervention (dépendant du bon vouloir du propriétaire)	Faire adhérer les propriétaires privés à la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Implication des propriétaires privés dans la protection des HIC et EIC	Propriétaires impliqués	Nombre	Réaliser des inventaires sur parcellaire privé	Inventaires réalisés ou non	CS 22
							Porter de nouveaux contrats avec des propriétaires	Nombre de contrats mis en œuvre / Nombre de propriétaires concernés	MS 6
Mise à jour de la charte et faire adhérer les propriétaires privés à cette dernière							Charte mise à jour / Nombre de charte signée	MS 7	

Facteur clef de la réussite	INFLUENCES SUR LE FCR		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Ancrage et dynamique territoriale	Présence d'un ENS délégué	Volonté politique de l'étendre à l'emprise totale du périmètre Natura 2000	Aboutissement de la démarche d'extension du périmètre	Périmètre actualisé	Nouveau périmètre	Surface	Tenue des conseils communautaires, communaux et départementaux pour la validation du nouveau périmètre et des modalités de délégation	Nombre de conseils réalisés / Résultats	MS 8
		Délégation clarifiée		Ordre de délégation					
		Maitrise du foncier facilité	Réaliser l'acquisition de parcelles à enjeux	Mobilisation des acteurs compétents	Préemption réalisée	Nombre / Surface	Monter les dossiers administratif et financiers en vue de l'acquisition de parcelles	Acquisitions réalisées	MS 9
	Source de financement pour l'accueil et la mise en place d'actions pédagogique	Mobiliser les financements possibles auprès du département du Calvados pour la réalisation d'actions pédagogiques en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Mobilisation du département du Calvados	Financement alloué	Montant (€)		Assurer des échanges réguliers avec le département du Calvados	Echanges réguliers ou non	MS 10
	Multiplicité d'acteurs et usagers ayant des sensibilités et niveaux d'informations différents	Dégradation par méconnaissance ou par incivilité	Communiquer sur les bonnes pratiques	Meilleure prise en compte des enjeux au quotidien	Diminution du nombre d'incivilité et de non respect des législations relatives à la protection des habitats et espèces d'intérêt	Nombre et type de dégradation	Rédaction d'une plaquette sur les bonnes pratiques de l'usager du marais	Plaquette réalisée et diffusée	CC 3
							Veilles d'agents assermentés	Nombre et type d'intervention	SP 3
		Incompréhension et désintéressement vis-à-vis de la mission de préservation des HIC et EIC	Engager les usagers et acteurs à prendre part à la préservation de cet espace	Implication des usagers et acteurs dans la gestion du marais	Personnes impliquées	Nombre	Mise en place de chantiers nature bénévoles	Nombre de chantier proposés et nombre de participants	PA 2
			Valoriser le travail de gestion réalisé au sein de ce site	Meilleure appréhension et compréhension par les acteurs et usager du travail réalisé sur le site pour la préservation des HIC et EIC	Personnes sensibilisées	Nombre	Mise en place d'une news letter	News letter réalisée	CC 4
	Projets de développement territorial en périphérie du site Natura 2000 (captage d'eau, éolien, manifestations festives...)	Impacts négatifs sur le fonctionnement hydraulique du marais Impacts négatifs sur la libre circulation des espèces (chiroptères)	Maintenir une vigilance relative aux projets susceptibles d'impacter la fonctionnalité, les espèces et habitats d'intérêt communautaire du marais	Prévenir voire alerter en cas de projet impactant ou potentiellement impactant	Recommandations et alertes auprès des élus et des porteurs de projets	Nombre d'interventions	Rencontrer régulièrement les acteurs du territoire	Rencontres réalisées ou non	MS 10
							Participation aux réunions locales concernant l'aménagement du territoire et formuler des recommandations le cas échéant	Participations au réunion ou non	MS 10
				Eviter, réduire ou compenser les impacts	Mesures ERC	Type de mesures adoptées	Accompagner les porteurs de projet dans la réalisation des évaluations d'incidences	Procédure accompagnée ou non	MS 11
	Pratiques agricoles intensives (plaine de Caen) autour du marais	Sources potentielles de pollution des eaux	Permettre la mise en place de pratiques moins impactantes pour l'environnement	Minimiser / éradiquer les sources de pollution	Qualité chimique et biologique des eaux	Rapport d'étude AESN / SDAGE	Soutenir la mise en place d'un PAEC	Présence de mesures MAEC ouvertes sur le territoire permettant l'amélioration de la qualité de l'eau	MS 12

2.4. Plan d'actions relatif au FCR 2

Tableau IX : Plan d'action relatif au FCR 2

FACTEUR CLEF DE LA REUSSITE	INFLUENCE SUR LE FCR		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)	Code
Fonctionnement du site Natura 2000	Existence obligatoire d'un comité de pilotage	Besoin de coordination entre les acteurs du CoPil	Maintenir les instances de pilotages et coordination du site	Engagement des acteurs à mettre en place les mesures appropriées et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du DocOb	Fréquence des CoPil, nombre de participants	Nombre	Organisation à minima d'un CoPil par an	Compte rendu de COPIL	MS 16
	Budget	Nécessité d'obtenir les financements nécessaires à l'animation du site	Organiser la gestion administrative et financière du site	Obtention des financements nécessaires à l'animation et à la réalisation d'opérations	Financement	Montant (€)	Répondre aux appels à projets régionaux pour l'animation du site	Structure animatrice désignée	MS 17
		Nécessité d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation de opérations					Montage et suivi des contrat Natura 2000	Nombre de contrats Natura 2000 déposés / Etat	MS 18
		Nécessité d'anticiper et de suivre les budgets alloués					Plan budgétaire annuel équilibré	Mise en œuvre et suivi du tableau de bord annuel	Oui / Non
	Réseau Natura 2000	Participer à faire vivre le réseau	Représenter le site et le travail y étant effectué	Site reconnu au sein du réseau	Participation	Nombre et type	Répondre aux sollicitations relatives à la vie du réseau	Participation	MS 20
		Mutualisation des informations relatives aux sites Natura 2000	Contribuer à la mutualisation relative au réseau Natura 2000	Valorisation et mutualisation des données relatives au site	Données mutualisées	Nombre et type de données	S'assurer de la mise à jour des données disponibles sur SIN 2	Base à jour ou non	MS 21
			Participer à l'effort national de récoltes de données naturaliste				Renseigner les observations naturalistes effectuées sur les plateformes (GEONATURE)	Réalisé / Non réalisé	CS 24

3. Fiches opérationnelles

Ci-dessous sont déclinées les fiches actions présentant succinctement ce qui devra être mis en place pour la réalisation de l'action.

Certaines des actions peuvent faire l'objet de contrat Natura 2000. Dans ce cas le code de la mesure⁴ est également indiqué. Les fiches détaillées correspondantes sont disponibles en Annexe 2.

Enfin, la temporalité (année de réalisation) est indiquée à titre indicatif. Cette dernière peut varier en fonction des moyens matériels et humains disponibles.

3.1. Fiches relatives aux actions de surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)

Les opérations de surveillance renvoient à une exigence de conservation du patrimoine et au respect des réglementations en vigueur.

Tableau X : Planning prévisionnel relatif aux actions SP

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
SP 1	Localiser les points noirs / Alerter en cas de non-respect de la législation relative à l'eau	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SP 2	Alerter les propriétaires privés (espèces exotiques envahissantes) / Informer les chasseurs sur l'intérêt des herbiers à characées présents sur les gabions et les pratiques de gestion / Prise de contact, sensibilisation et information réglementaire auprès des propriétaires concernés (pollution)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SP 3	Contrôle réglementaire (agents assermentés)	X	X	X	X	X	X	X	X	X

⁴ Liste des actions contractuelles de gestion des sites Natura 2000 éligibles à un financement national et européen – Guide relatif à la gestion des sites Natura 2000 majoritairement terrestre, Ministère de la transition écologique et solidaire, juin 2019

Opération SP 1 : Localiser les points noirs / Alerter en cas de non-respect de la législation relative à l'eau								Enjeu A
								OLT 1
								OO 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Le parcellaire du marais est morcelé et de nombreux propriétaires sont présents au sein de cette entité. Plusieurs interventions ponctuelles sont réalisées aujourd'hui et certaines ont un impact sur le fonctionnement hydraulique du marais (entretien des cours d'eau, remblaiement des cheminements). Il s'agit, la plupart du temps, d'opérations réalisées par méconnaissance de leurs impacts. Cela peut également être due à une méconnaissance la réglementation où une volonté de ne pas la suivre.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des points noirs (présence d'ouvrages et d'aménagements limitant la circulation de l'eau, localisation des pollutions) ; - Sensibilisation de l'auteur et identification de solutions alternatives à la cause de la mise en place de l'ouvrage ou de l'aménagement ; - Contraventions en cas de récidive ou de non coopération. 								
Fréquence : Annuellement et en fonction des moyens plusieurs passages par ans					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : OFB, agents assermentés, agents des communes habilités, CEN Normandie (pour la sensibilisation)								
Résultats attendus : Evolutions des pratiques non compatibles à la préservation du patrimoine présent au sein du marais					Indicateur de réponse : Nombres et type d'intervention			

<p>Opération SP 2 : Alerter les propriétaires privés (espèces exotiques envahissantes) / Informer les chasseurs sur l'intérêt des herbiers à characées présents sur les gabions et les pratiques de gestion / Prise de contact, sensibilisation et information réglementaire auprès des propriétaires concernés (pollution)</p>								Enjeu A&B
								OLT 1
								OO 5
								OO 6
								OLT 2
OO 7								
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Le parcellaire du marais est morcelé et de nombreux propriétaires et usagers sont présents au sein de cette entité. Plusieurs interventions ponctuelles sont réalisées aujourd'hui et certaines ont un impact sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La disparition d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire (tel que les characées) par inadéquation de la gestion avec les enjeux ; - La disparition d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire en raison du développement des espèces exotiques envahissantes ; - Le bon état du marais en raison de la présence de sources de pollutions. 								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des parcelles, propriétaire et usagers concernés ; - Rencontre et sensibilisation ; - Accompagnement vers le changement de pratique en cas de besoin. 								
Fréquence : Autant que nécessaire					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, Fédération des chasseurs du Calvados, service de l'Etat (réglementation)								
Résultats attendus : Disparition de la Jussie (espèce exotique envahissante), amélioration des pratiques permettant une meilleure expression des herbiers à characées, disparition des sources de pollution potentielles.					Indicateur de réponse : Nombre de contact			

Opération SP 3 : Contrôle règlementaire (agents assermentés)								Enjeu A&B
								FCR 1
								OLT 1
								OO 5
								OO 6
								OLT 2
								OO 7
								OLT 3
								OO 10
								Planification :
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Le parcellaire du marais est morcelé et de nombreux propriétaires et usagers sont présents au sein de cette entité. Plusieurs interventions ponctuelles sont réalisées aujourd'hui et certaines ont des impacts sur la conservation et l'état des habitats et espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Cette action s'inscrit suite à la mise en place de la SP 2 ayant pour but la sensibilisation.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance du site ; - Contraventions en cas d'infraction constatée ou en cas de récidive. 								
<p>Fréquence : Autant que nécessaire</p>						<p>Période : Toute l'année</p>		
<p>Maitrise d'œuvre : OFB, agents assermentés, agents des communes habilités, agent de l'Etat habilités</p>								
<p>Résultats attendus : Disparition de la Jussie (espèce exotique envahissante), amélioration des pratiques permettant une meilleure expression des herbiers à characées, disparition des sources de pollution potentielles, meilleure prise en compte des enjeux au quotidien.</p>					<p>Indicateur de réponse : Nombres et type d'intervention</p>			

3.2. Fiches relatives aux actions de connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (CS)

Les opérations de connaissance et de suivi renvoient à une exigence de monitoring continu sur le territoire en référence au DocOb. Elles peuvent être réalisées en interne ou faire l'objet d'une sous-traitance. Les études menées n'ont pas uniquement une vocation scientifique, elles peuvent également s'intéresser aux activités humaines et à leurs impacts.

Tableau XI : Planning prévisionnel relatif aux actions CS

Code action et intitulé de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CS 1	Suivi des variations de niveaux d'eau par le réseau de sondes piézométriques	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CS 2	Suivi du niveau d'engorgement des histosols et de l'état de la tourbe				x					x
CS 3	Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des habitats tourbeux ouverts et des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire				x					x
CS 4	Suivi quinquennal des vertigos	x					x			
CS 5	Suivi de la Dolomède des roseaux	<i>Temporalité à définir</i>								
CS 6	Suivi de la flore patrimoniale indicatrice (Gentiane pneumonanthe, Epipactis des marais, Grande douve, Rubanier nain)	<i>Temporalité à définir (cf projet Sentinelles du climat)</i>								
CS 7	Suivi de l'avifaune nicheuse dans les cladiaies		x			x			x	
CS 8	Cartographie des cladiaies potentiellement restaurables		x							
CS 9	Cartographie annuelle et évaluation des surfaces occupées par la Jussie	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CS 10	Veille printanière sur d'autre(s) espèce(s) invasive(s) de flore et de faune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CS 11	Suivi (dans un cadre réglementaire) de l'Agrion de Mercure par CMR	x					x			
CS 12	Suivi de l'état de conservation des habitats à Agrion de Mercure	x					x			
CS 13	Veille annuelle de l'Agrion de Mercure et de l'état de conservation sur sa principale station	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CS 14	Suivi par sonde limnimétrique de la principale station de reproduction de l'Agrion de Mercure	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CS 15	Suivi quinquennal d'utilisation du site par les chiroptères		x					x		
CS 16	Suivi surfacique des zones boisées				x					x
CS 17	Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des mégaphorbiaies				x					x
CS 18	Cartographie et analyse phytosociologique des boisements	<i>Etude ponctuelle en fonction des opportunités</i>								
CS 19	Etude des potentialités d'accueil et de déplacements des boisements périphériques au site Natura 2000 pour la Barbastelle d'Europe		x							
CS 20	Recherche spécifique du Triton crêté	x								
CS 21	Préserver les zones les plus sensibles				x					x
CS 22	Réaliser des inventaires sur parcellaire privé	<i>En fonction des opportunités</i>								
CS 23	Renseigner les observations naturalistes effectuées sur les plateformes (GEONATURE)	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Action CS 1 : Suivi des variations de niveaux d'eau par le réseau de sondes piézométriques								Enjeu A
								OLT 1
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : L'eau étant le paramètre le plus important du site Natura 2000, il est proposé de suivre les variations de la nappe d'eau dans le sol et de traduire la dynamique hydrologique de la zone humide. Pour cela, le suivi s'appuiera sur un réseau de piézomètres et de limnimètres automatiques.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Ce suivi s'appuie sur les instruments déjà implanté sur site, à savoir deux sondes piézométriques et une sonde limnimétrique. Les deux sondes piézométriques mesurent la variation de la nappe à proximité de la surface mais également la variation de la nappe dans les formations superficielles profondes. Une sonde barométrique vient compléter ce dispositif. Cette dernière permet de mesurer la pression atmosphérique afin de corriger les valeurs obtenues sur les sondes piézométriques (pression absolue en profondeur). Il est donc nécessaire de compenser la pression absolue par la pression atmosphérique enregistrée en surface et ainsi isoler la pression uniquement liée au poids de la colonne d'eau, convertie ensuite en hauteur. Les sondes acquièrent des données au pas de temps défini. Il est proposé de réaliser un relevé des sondes deux fois dans l'année avec un pas de temps de 6 mois entre chaque relevé. A chaque passage, un fichier Excel sera complété avec la date de passage, l'état du dispositif, la maintenance effectuée ou à effectuer et le niveau d'autonomie des sondes afin d'anticiper leurs remplacements.</p>								
Fréquence : Deux fois par an					Période : Printemps et automne			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Des niveaux d'eau stables à l'année					Indicateur de réponse : Graphique d'évolution des niveaux d'eau			

Action CS 2 : Suivi du niveau d'engorgement des histosols et de l'état de la tourbe								Enjeu A
								OLT 1
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : La présence de la tourbe en surface permet l'expression des habitats d'intérêt communautaire jugés comme prioritaires. L'état de conservation de ces habitats sera donc intimement lié à l'état de tourbe et à son évolution. Le niveau d'engorgement apparait donc comme un élément à suivre sur le long terme avec un pas de temps régulier.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Ce suivi nécessite la constitution d'un plan d'échantillonnage afin de traduire le gradient d'hydromorphie au sein de la zone tourbeuse. Un ou plusieurs transects seront placés. Des points de relevés seront réalisés à intervalles réguliers le long de ces transects et préalablement positionnés. A chaque point de relevé, un sondage de la partie supérieure du sol sera effectué à la tarière gouge sur une profondeur de 50 à 60 cm. Une fois le prélèvement réalisé, l'échantillon de sol est décrit et une série de paramètres seront notés (cf. Protocole P01, MHEO).</p>								

Dans le cas des histosols, la nature de la tourbe (fibrique, mésique, sapprique) ainsi que l'indice de Von-Post seront des éléments particulièrement importants à noter.

Ce suivi sera réalisé tous les 5 ans.

Fréquence : Tous les 5 ans

Période : toute l'année

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie

Résultats attendus : Un engorgement important de la tourbière

Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans

Action CS 3 : Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des habitats tourbeux ouverts et des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire

Enjeu A

OLT 1

Planification :

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

Description / Problématique : Ce suivi concerne l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire. Il permettra de mesurer l'évolution des surfaces et des états de conservation pour chaque habitat, en lien avec la gestion mise en œuvre.

Modalités / Méthodologie : Tous les 5 ans, une cartographie des habitats d'intérêt communautaires sera actualisée sur l'ensemble des sites. Des relevés phytosociologiques seront ponctuellement réalisées pour affiner la typologie. L'état de conservation des habitats sera évalué en se basant sur les protocoles développés par l'UMS Patrimoine Naturel disponible dans des guides d'évaluation disponibles sur le site internet du MNHN : MNHN & OFB [Ed]. 2003-2024. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), Site web : <https://inpn.mnhn.fr> Le 10 juillet 2024

Fréquence : Tous les 5 ans

Période : printemps-été

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, bureau d'étude, stagiaire, CBN

Résultats attendus : Un accroissement des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et une amélioration de l'état de conservation

Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans

Action CS 4 : Suivi quinquennal des vertigos								Enjeux A&B
								OLT 1&2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Ce suivi concerne les deux espèces de Vertigo d'intérêt communautaire. Il permettra de mesurer l'évolution des populations et des états de conservation, en lien avec la gestion mise en œuvre.								
Modalités / Méthodologie : Le suivi se fera par des points de prélèvement préalablement déterminé par un échantillonnage stratifié par les habitats favorable à l'espèce. Ce suivi s'appuie sur les études menées sur le site en 2015 et 2020.								
Fréquence : Tous les 5 ans					Période : Automne			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, bureau d'étude, stagiaire								
Résultats attendus : Population viable sur le long terme					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les xx ans			

Action CS 5 : Suivi de la Dolomède des roseaux								Enjeu A
								OLT 1
Planification :								
<i>A définir</i>								
Description / Problématique : La convergence entre les exigences écologiques de la Dolomède des roseaux et les enjeux Natura 2000 confère à l'espèce le rôle indicateur complémentaire d'état de conservation de certains habitats. Ayant des exigences à la fois terrestres et aquatiques, elle peut être un témoin de l'imbrication et des complémentarités entre habitats, notamment entre les végétations herbacées (7210 et 7230) et aquatiques d'intérêt communautaire.								
Modalités / Méthodologie : Un suivi standardisé sur les toiles pouponnières est envisagé. Le protocole finalisé s'appuiera sur les éléments produits dans le cadre des projets "huit pattes dans les marais".								
Fréquence : A définir					Période : Mars - octobre (pouponnières Juin-Juillet)			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, GRETIA								
Résultats attendus : Population viable sur le long terme					Indicateur de réponse : Rapport d'étude réalisé en fonction de la fréquence de mise en œuvre du protocole.			

Action CS 6 : Suivi de la flore patrimoniale indicatrice (Gentiane pneumonanthe, Epipactis des marais, Grande douve, Rubanier nain)		Enjeu A
		OLT 1
Planification :		
<i>A définir en fonction du projet Sentinelles du climat</i>		
Description / Problématique : Les quatre espèces ciblées comptent parmi les espèces de flore les plus remarquables du site. La Gentiane pneumonanthe et l'Epipactis des marais ont fait l'objet de suivis réguliers au cours des dix années précédentes ce document d'objectifs. Ces espèces à haute valeur patrimoniale sont intimement liées aux habitats d'intérêt communautaire 7230 et 3130 et ce suivi complétera l'évaluation de l'état de conservation des habitats (CS 3).		
Modalités / Méthodologie : Le suivi vise à mesurer l'évolution surfacique et numérique des populations. Chaque station est localisée au GPS, ainsi que l'état de chaque individu est noté (végétatif, florifère). Le protocole sera précisé pour la Gentiane pneumonanthe et l'Epipactis des marais dans le cadre du projet "Sentinelles du climat" piloté en Normandie par l'URCPIE (Union Régional des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement).		
Fréquence : A définir	Période : A définir	
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie		
Résultats attendus : Population viable sur le long terme	Indicateur de réponse : Rapport d'étude définit en fonction de la fréquence de mise en œuvre du protocole.	

Action CS 7 : Suivi de l'avifaune nicheuse dans les cladiaies								Enjeu A
								OLT 1
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description/Problématique : Les habitats à grands héliophytes d'intérêt communautaire comme les cladiaies sont des milieux de prédilection pour l'avifaune paludicole. La diversité du cortège et les effectifs sont conditionnés par la qualité de l'habitat (état de conservation), mais aussi par sa surface. Des espèces à haute valeur patrimoniale comme la Locustelle luscinioides sont clairement potentielles. Ces exigences écologiques confèrent à ce cortège un rôle d'indicateur complémentaires. Ce suivi peut également être pris en compte localement en tant qu'indicateur de la réussite d'opérations de restauration et de gestion.								
Modalités/Méthodologie : Le suivi se fera selon deux modalités : <ul style="list-style-type: none"> - Echantillonnage à base de points d'écoute et d'observation, durant 20 min par maille pendant la période de chant entre les mois de mars et mai. - Complément par un point fixe en enregistrement automatique, visant les espèces crépusculaires et nocturnes entre les mois de mars et juin. 								
Fréquence : Tous les 3 ans						Période : mars à juin		
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								

Résultats attendus : Population viable sur le long terme	Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 3 ans
---	---

Action CS 8 : Cartographie des cladiaies potentiellement restaurables								Enjeu A
								OLT 1
OO 3								
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Au-delà des surfaces de cladiaies identifiées dans le cadre de ce document d'objectifs, il existe de réelles potentialités de restauration de cet habitat. Au cours des dernières décennies, la dynamique naturelle a fait basculer des surfaces de cladiaies vers des boisements humides. Des opérations de restauration pourraient rajeunir certaines surfaces pour un redéploiement de cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Au préalable, une cartographie des zones potentielles sera réalisée.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Une série de critères concernant la végétation et la pédologie détermineront les zones de restaurations potentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nature des boisements : plus un boisement sera hygrophile et plus les potentialités de restauration seront importantes ; - L'âge des boisements : plus un boisement est jeune et plus les potentialités de restauration seront importantes ; - La végétation herbacée : la présence d'espèces à caractère tourbeux indique des potentialités de restauration ; - La nature du sol : présence d'histosol en surface ; - La qualité de la tourbe en surface : indique le niveau d'engorgement du sol. <p>Une fois les zones identifiées, une priorisation des zones de restauration pourra être faite en s'appuyant sur les paramètres précédemment cités.</p>								
Fréquence : Etude ponctuelle à réaliser en 2025 ou 2026 en fonction des opportunités					Période : printemps - été			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, CBN								
Résultats attendus : Des zones de restauration réalistes					Indicateur de réponse : Cartographie et priorisation des zones de restauration			

Action CS 9 : Cartographie annuelle et évaluation des surfaces occupées par la Jussie								Enjeu A
								OLT 1 OO 5
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Une lutte efficace contre le Jussie nécessite un suivi annuel permettant une réponse adaptée								
Modalités / Méthodologie : Le suivi vise à mesurer l'évolution surfacique et ponctuelle des stations. Chaque station est localisée au GPS, sa superficie estimée, ainsi que l'état de chaque individu est noté (végétatif, florifère). L'ensemble de la zone concernée sera parcouru chaque année, ainsi que les mares et fossés à proximité directe. Le suivi devra être réalisé au premier semestre de chaque année afin d'orienter les opérations de lutte en terme technique, de volumes et d'urgence.								
Fréquence : Chaque année					Période : Premier semestre			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Une réduction drastique de surfaces occupées par la Jussie, jusqu'à sa disparition					Indicateur de réponse : Cartographie des zones de présence			

Action CS 10 : Veille printanière sur d'autre(s) espèce(s) invasive(s) de flore et de faune								Enjeu A
								OLT 1 OO 5
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : L'arrivée ou le retour d'espèces exotiques envahissantes comme le Myriophylle du Brésil (présent au marais de Frenouville) sont possibles et nécessite une veille permanente. Les interventions de lutte sur des stations récentes et peu implantées sont de manière générale plus efficace.								
Modalités / Méthodologie : Il s'agira de compiler toutes les données opportunistes du CEN Normandie, des partenaires, des propriétaires et des usagers.								
Fréquence : Chaque année						Période : Toute l'année		
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Une identification le plus tôt possible de nouvelles stations.					Indicateur de réponse : Cartographie des zones de présence.			

Action CS 11 : Suivi (dans un cadre réglementaire) de l'Agrion de Mercure par CMR								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : L'Agrion de Mercure est considéré comme étant dans un état de conservation "défavorable mauvais". Ce suivi propose une étude précise de la population d'Agrion de Mercure sur l'ensemble du site Natura 2000 par un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR). Ce protocole permet d'estimer la taille de la population et d'étudier les capacités de déplacement au sein du site Natura 2000 voir sur ces marges proches.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Durant la période de vol, tous les individus capturés sur la zone de reproduction seront marqués d'un numéro sur l'aile (méthode non invasive). Ils seront par la suite recherchés sur tout le site Natura 2000. Pour chaque individu capturé et recapturé, la date et la localisation seront à minima notées. Ces éléments permettront une estimation statistique de la taille de population ainsi qu'une analyse cartographique des déplacements. L'espèce étant protégée au niveau national, une demande de dérogation spécifique à cette manipulation devra être faite en amont de chaque session.</p>								
Fréquence : Tous les 5 ans					Période : Avril à août			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, GRETIA								
Résultats attendus : population viable sur le long terme					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans			

Action CS 12 : Suivi de l'état de conservation des habitats à Agrion de Mercure								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description/Problématique : L'Agrion de Mercure est considéré comme étant dans un état de conservation "défavorable mauvais". Ce suivi propose d'évaluer à pas de temps régulier les habitats le long des cours d'eau.</p>								
<p>Modalités/Méthodologie : Ce suivi s'applique sur tous les cours d'eau avec une présence avérée d'Agrion de Mercure ou présentant des potentialités. Un diagnostic des habitats sera réalisé en parcourant les linéaires. Pour chaque tronçon homogène, un état de conservation sera réalisé en s'appuyant sur la clef d'évaluation des habitats à Agrion de Mercure. Plusieurs paramètres seront notés : occupation du sol des parcelles attenantes au cours d'eau, le type d'écoulement de l'eau, la pollution, le recouvrement d'hydrophyte et la densité de ripisylve.</p>								
Fréquence : Tous les 5 ans					Période : printemps - été			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, GRETIA								
Résultats attendus : Habitats favorables et connectés sur le long terme					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans			

Action CS 13 : Veille annuelle de l'Agrion de Mercure et de l'état de conservation sur sa principale station								Enjeu B
								OLT 2

Planification :

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

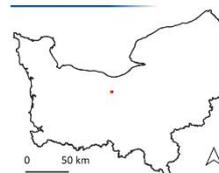
Description / Problématique : L'Agrion de Mercure est considéré comme étant dans un état de conservation "défavorable mauvais". Ce suivi propose une surveillance annuelle avec un comptage et une évaluation de l'état de l'habitat de la zone de reproduction. Ce suivi ne concerne que la zone le long du cours Sémillon. Il permettra d'être plus réactif en cas de problème sur la population principale.

Localisation de la station principale d'Agrion de Mercure

Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville (Calvados)



Localisation du site



Légende

- Limite du site Natura 2000 du Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville
- Limites communales
- Tronçon hydrographique
- Station d'Agrion de Mercure



Carte 1 : Localisation du fossé concerné par l'action CS 13

Modalités / Méthodologie : Ce suivi nécessitera 3 passages répartis de manière régulière entre le 01 juin et le 14 juillet, période la plus favorable à l'observation de l'espèce. Sur un linéaire de 150 m le long du Cours Sémillon, les males d'Agrion de Mercure (plus facile à identifier et ne nécessitant pas une capture systématique) seront comptabilisés. A l'occasion de ces passages, des éléments d'habitats seront notés (densité de la ripisylve, présence et densité du piquetage ligneux, présence de pollution, recouvrement des hydrophytes sur le cours d'eau). Ce suivi se veut rapide à mettre en œuvre pour faciliter sa reconduction annuelle.

Fréquence : Tous les ans	Période : Juin-juillet
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, GRECIA	
Résultats attendus : Population reproductrice viable sur le long terme	Indicateur de réponse : Rapport annuel

Action CS 14 : Suivi par sonde limnimétrique de la principale station de reproduction de l'Agriion de Mercure								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : La vie larvaire de l'Agriion de Mercure étant aquatique, l'eau est un paramètre important pour le maintien de l'espèce. Le quasi-assèchement du cours d'eau à l'occasion de la sécheresse de 2022 a montré la vulnérabilité de cette population. Il est donc proposé de suivre les variations de la hauteur d'eau dans le Cours Sémillon. Pour cela, le suivi s'appuiera sur une sonde limnimétrique automatique.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Ce suivi s'intègre dans un suivi plus global avec des sondes piézométriques et limnimétriques déjà implantées sur la zone tourbeuse (suivi CS 1). La sonde limnimétrique mesurera la variation du niveau d'eau dans le Cours Sémillon. La sonde acquiert des données sur un pas de temps défini. Il est proposé de réaliser un relevé des sondes deux fois dans l'année avec un pas de temps de 6 mois entre chaque relevé. A chaque passage, un fichier Excel sera complété avec la date de passage, l'état du dispositif, la maintenance effectuée ou à effectuer et le niveau d'autonomie de la sonde afin d'anticiper son remplacement.</p>								
Fréquence : Deux fois par an					Période : Printemps et automne			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, GRETIA								
Résultats attendus : Des niveaux d'eau stables					Indicateur de réponse : Graphique d'évolution des niveaux d'eau			

Action CS 15 : Suivi quinquennal d'utilisation du site par les chiroptères								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : La Barbastelle d'Europe utilise le marais comme terrain de chasse et aussi probablement comme un espace de déplacement entre ses gîtes et d'autres terrains de chasse. Sa conservation sur le site Natura 2000 passe notamment par le maintien d'une diversité d'habitats et d'un équilibre entre des formations arborées (boisements, haies) et les milieux ouverts. Afin de s'assurer de la pérennité de la présence de l'espèce sur le site Natura 2000, il est proposé de réaliser un suivi acoustique tous les cinq ans. Ce suivi permettra également de compléter l'inventaire des chiroptères, voire d'identifier d'autres espèces d'intérêt communautaire.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : La Barbastelle d'Europe s'identifiant relativement facilement en acoustique, ce suivi se fera via des points d'enregistrements (à l'aide d'enregistreurs automatiques). Le nombre et la localisation des points pourront être définis ultérieurement suite à l'opération "Etude des potentialités d'accueil et de déplacements des boisements périphériques au site Natura 2000 pour la Barbastelles d'Europe" (CS 19).</p>								
Fréquence : tous les 5 ans					Période : Avril - Septembre			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, en collaboration avec le GMN								
Résultats attendus : habitats favorables et connectés sur le long terme					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans			

Action CS 16 : Suivi surfacique des zones boisées								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : La Barbastelle d'Europe est une espèce intimement liée aux formations arborées (boisements, lisières, haies) pour ces terrains de chasse, voir pour ses gîtes (cavités arboricoles, écorces décollées). La trame boisée du site est donc un élément important pour le maintien de cette espèce. Une régression des espaces boisés en dessous des 30% du site pourrait affecter l'attractivité du site.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : A l'occasion des cartographies quinquennales des habitats d'intérêt communautaire, une évaluation des surfaces boisées sera effectuée et comparée aux sessions précédentes.</p>								
Fréquence : Tous les 5 ans					Période : printemps-été			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, bureau d'étude, CBN								
Résultats attendus : Une surface boisée suffisante					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans			

Action CS 17 : Cartographie quinquennale et évaluation de l'état de conservation des mégaphorbiaies								Enjeu B
								OLT 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Ce suivi concerne l'ensemble des habitats de mégaphorbiaie d'intérêt communautaire. Il permettra de mesurer l'évolution des surfaces et des états de conservation, en lien avec la gestion mise en œuvre.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie : Tous les 5 ans, une cartographie des habitats d'intérêt communautaires sera actualisée sur l'ensemble des sites. Des relevés phytosociologiques seront ponctuellement réalisées pour affiner la typologie. L'état de conservation des habitats sera évalué en se basant sur les protocoles développés par l'UMS Patrimoine Naturel disponible dans des guides d'évaluation disponibles sur le site internet du MNHN : MNHN & OFB [Ed]. 2003-2024. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), Site web : https://inpn.mnhn.fr Le 10 juillet 2024</p>								
Fréquence : Tous les 5 ans					Période : été			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, bureau d'étude, CBN								
Résultats attendus : Un accroissement des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et une amélioration de l'état de conservation					Indicateur de réponse : Rapport d'étude tous les 5 ans			

Action CS 18 : Cartographie et analyse phytosociologique des boisements		Enjeu B
		OLT 2
		OO 4
Planification :		
<i>Eude ponctuelle réalisée en fonction des opportunités</i>		
<p>Description / Problématique : Les boisements n'ont pas été suffisamment étudiés. Il est pressenti que certains boisements dans la partie alluviale du site (à proximité du Cours Sémillon) pourraient être d'intérêt communautaire. Les boisements dans la partie tourbeuse ne sont pas d'intérêt communautaire mais peuvent présenter un intérêt au niveau de leur statut de menace au niveau régional. Ces éléments pourraient avoir une importance particulière dans certaines opérations de restauration.</p>		
<p>Modalités / Méthodologie : Une typologie et une cartographie complète des boisements sera réalisée. Les boisements seront parcourus dans leur entièreté et des relevés phytosociologiques seront réalisés pour chacune des unités de végétations identifiées.</p>		
Fréquence : Etude ponctuelle		Période : Printemps - été
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, bureau d'étude, CBN		
Résultats attendus : Nouveaux habitats d'intérêt communautaire et d'intérêt patrimoniaux identifiés		Indicateur de réponse : Rapports d'études

Action CS 19 : Etude des potentialités d'accueil et de déplacements des boisements périphériques au site Natura 2000 pour la Barbastelles d'Europe								Enjeu B
								OLT 2
								OO 5
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : La Barbastelle d'Europe nécessite que son domaine vital soit relativement vaste et les dimensions du site Natura 2000 sont trop restreintes pour l'espèce. Il s'agit donc ici d'étudier cette espèce dans un périmètre élargie autour du marais afin de mieux comprendre les interactions avec les milieux naturels alentours (autres zones humides, mais aussi boisements calcicoles secs).</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dresser le bilan des connaissances au sein du périmètre Natura 2000 et proposer des compléments d'inventaires acoustiques ; - Analyse cartographique des différentes pressions ; - Etudier les corridors et les terrains de chasse dans un périmètre défini autour du site Natura 2000 ; - Trouver le / les sites de mise-bas et d'élevage des jeunes ; - Proposer des pistes de gestion et de suivi à long terme au sein du site Natura 2000. 								
Fréquence : Etude ponctuelle					Période : Printemps - été			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire, en collaboration avec le GMN								

Résultats attendus : Une meilleure connaissance de l'utilisation des espaces naturels autour du site Natura 2000	Indicateur de réponse : Rapports d'études
---	--

Action CS 20 : Recherche spécifique du Triton crêté								Enjeu B
								OLT 2 OO 6
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Découverte (donnée opportuniste) en 2024, l'espèce relève de l'annexe 2 de la directive Habitat-faune-flore. Il s'agit de la sixième espèce d'intérêt communautaire connue sur le site. L'importance de la population et sa répartition sont à préciser avant d'envisager des actions de restauration et de gestion en sa faveur.								
Modalités / Méthodologie :								
Un plan d'échantillonnage sur les milieux aquatiques sera mis en place en cumulant deux techniques de recherches :								
<ul style="list-style-type: none"> - Une recherche à vue en nocturne, notamment pour les petites mares et les fossés avec une bonne visibilité ; - La pose de nasses, dans les secteurs de plans d'eau et de fossés riche en végétation aquatique ou la détectabilité est difficile. 								
Fréquence : Etude ponctuelle					Période : Printemps			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Une meilleure connaissance en termes de population et de répartition					Indicateur de réponse : Rapports d'études			

Action CS 21 : Préserver les zones les plus sensibles								FCR 1
								OLT 2 OO 6
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Le site est ouvert au public mais toute les parcelles, en fonction des enjeux présents, ne peuvent pas accueillir des visiteurs sous peine de dégrader le patrimoine présent (dérangement, piétinement). Il est nécessaire de veiller à la quiétude (non dérangement) de certaines zones.								
Modalités / Méthodologie :								
<ul style="list-style-type: none"> - Localisation cartographique des zones de quiétude – cela pourra se faire à l'occasion des mises à jour des cartographies d'évaluation de l'état de conservation des habitats ; - Non ouverture de ces secteurs au public. 								

Fréquence : Tous les 5 ans	Période : Printemps-été
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Permettre une circulation agréable dans le marais sans impacter les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et le fonctionnement hydraulique	Indicateur de réponse : Localisation des zones de quiétude

Action CS 22 : Réaliser des inventaires sur parcellaire privé	FCR 1
	OLT 2
	OO 6
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : De nombreuses parcelles sont privées et durant les années écoulées, il n'a pas été possible (manque de contact, refus) de mettre en place suffisamment d'actions de conservation au sein de celles présentant des enjeux. Cette action vient en complément des actions MS 4, MS 6 et MS 7.	
Modalités / Méthodologie :	
Suite à la prise de contact, réalisation d'inventaires au sein des parcelles privées afin d'acquérir de la donnée, de préparer le montage de dossiers (contrats Natura 2000) ou de suivre les effets des opérations réalisées	
Fréquence : Autant que de besoin	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Implication des propriétaires privés à la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire.	Indicateur de réponse : Inventaires réalisés ou non

Action CS 23 : Renseigner les observations naturalistes effectuées sur les plateformes (GEONATURE)	FCR 2							
	OLT 4							
	OO 5							
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Le site fait partie d'un réseau (Natura 2000) et est connecté à d'autres entités. Afin d'avoir une vision claire et homogène des enjeux à différentes échelles, la mutualisation des données naturalistes issus des structures gestionnaires et animatrice est essentiel.								
Modalités / Méthodologie :								
Toutes données inventoriées doivent être intégré aux plateformes en vigueur.								
Fréquence : A minima une fois par an						Période : Toute l'année		

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Données naturalistes mutualisées	Indicateur de réponse : Réalisé / non réalisé

3.3. Fiches relatives aux actions de prestations de conseils, étude et ingénierie (EI)

Ces prestations concernent tout travail intellectuel donnant lieu à des productions écrites. Elles font appel ici à des prestataires (bureaux d'études) et à l'animateur.

Tableau XII : Planning prévisionnel relatif aux actions EI

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
EI 1	Réalisation d'une étude (impact, faisabilité) d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau de la voie SNCF		x							
EI 2	Réalisation d'études entre le site Natura et les autres milieux tourbeux à proximité	<i>En fonction des opportunités</i>								

Opération EI 1 : Réalisation d'une étude (impact, faisabilité) d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF									Enjeu A
									OLT 1
OO 1									
Planification :									
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
<p>Description / Problématique : Le maintien d'un niveau d'eau suffisant est essentiel pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents dans le marais. L'étude sur le fonctionnement hydrologique réalisée en 2020 et 2021 au sein du marais a abouti à la formulation de scénarii de gestion. L'un des scénarii préconise la création d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF identifiée comme le point essentiel de sortie (exutoire) et de régulation des eaux du marais. Afin d'affiner ce scénario et d'envisager sa réalisation (IP 2) il est nécessaire d'étudier l'impact et la faisabilité de cet ouvrage plus finement.</p>									
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de besoins : évaluation des impacts et répercussion d'un tel ouvrage, étude de faisabilité ; - Prise de contact auprès de bureaux d'études compétents afin de réaliser la sélection d'une proposition détaillée et chiffrée d'une telle étude ; - Lancement de l'étude avec mise en place de groupe de travail réunissant les membres du COPIL tout au long de cette dernière. 									
Fréquence : Etude ponctuelle – en fonction des opportunités mais à réaliser idéalement durant les 3 premières années.						Période : /			
Maitrise d'œuvre : Bureau d'étude									
Résultats attendus : Maintien d'un niveau d'eau suffisamment stable dans le marais						Indicateur de réponse : Rapport d'étude			

Opération EI 2 : Réalisation d'études entre le site Natura et les autres milieux tourbeux à proximité		Enjeu A
		OLT 1 OO 7
Planification :		
<i>En fonction des opportunités</i>		
Description/Problématique : Le site Natura 2000 s'intègre dans un complexe de milieux tourbeux au sein du sous bassins versant "Cours Sémillon - Canal Oursin". Les liens entre ces sites sont pour le moment largement méconnus. Cette étude permettra de mieux appréhender les liens entre habitats et espèces d'intérêt communautaire au sein de ce complexe et de mieux évaluer la représentativité du site Natura 2000.		
Modalités/Méthodologie : Réaliser un diagnostic écologique pour les sites suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Marais de Vimont ; - Marais de Frénoville ; - Marais de Valembay. <p>Une cartographie simplifiée des habitats d'intérêt communautaire sera proposée ainsi qu'une localisation des espèces d'intérêt patrimonial. Les facteurs de dégradation seront également notés et tout particulièrement ceux concernant l'hydraulique. Enfin des sondages pédologiques en complexes tourbeux seront réalisés et analysés.</p>		
Fréquence : Etude ponctuelle		Période : Printemps - été
Maitrise d'œuvre : Bureau d'étude, CEN Normandie		
Résultats attendus : Une meilleure connaissance à l'échelle du complexe		Indicateur de réponse : Rapports d'études

Opération EI 3 Réaliser un diagnostic d'ancrage territorial								FCR 1
								OLT 3
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description/Problématique : L'ancrage de site Natura 2000 est lié à l'appropriation que s'en font les acteurs locaux. Aucune étude de ce type n'a été menée à ce jour (depuis la création du site) et il est difficile d'appréhender le niveau d'intégration du site dans son territoire. Cette information est pourtant cruciale dans le cadre de Natura 2000 où l'objectif est bien de faire adhérer les différentes parties prenantes à la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire et d'autant plus sur un site où les projets de territoire peuvent avoir une influence directe sur l'atteinte de cet objectif.								
Modalités/Méthodologie : <p>Mise en place du diagnostic d'ancrage territorial des espaces naturels protégés (cf Figure 2) – outil développé par RNF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation et mise en concurrence des bureaux d'étude si prestation ; - Réalisation d'une étude du socio-écosystème ; 								

<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sociologique auprès des acteurs locaux identifiés ; - Evaluation des indicateurs d'ancrage ; - Analyse et rédaction d'un rapport ; - Proposition d'objectifs et d'actions pour travailler sur les points d'amélioration identifiés. 	<p>Fréquence : Ce suivi sera réalisé au moment de l'évaluation du DocOb.</p> <p>Période : 6 mois</p>
<p>Maitrise d'œuvre : Bureau d'étude, stagiaire.</p>	<p>Résultats attendus : Assurer une gestion collective et partagée du marais</p> <p>Indicateur de réponse : Diagnostic réalisé</p>

L'ANCRAGE TERRITORIAL : UNE NOTION QUI ACCROCHE LES GESTIONNAIRES ...

Le Diagnostic d'Ancre Territorial vise à apporter aux gestionnaires un état de référence puis des recommandations pour améliorer l'intégration de leur site. Il permet également de mieux comprendre, maîtriser et dynamiser les interactions de ce dernier avec son territoire.

Mesurer cet ancrage permet le partage et le soutien du projet de protection par les acteurs locaux eux-mêmes, dont les habitants et leurs élus. En retour, pour les acteurs locaux, l'ancrage d'une aire protégée dans son territoire est gage d'un développement local plus durable, respectueux du patrimoine naturel.



- Entraîner une amélioration des pratiques et usages
- Accentuer la reconnaissance
- Apaiser les tensions
- Sensibiliser sur des enjeux
- Mieux comprendre les avis locaux
- Provoquer une démarche d'interactions avec les partenaires
- Faire le point à partir d'un regard neutre
- Identifier des opportunités
- Mobiliser des soutiens

... Et un facteur de réussite de la gestion des Espaces Naturels Protégés

Le diagnostic conditionne en partie les capacités des espaces naturels protégés à conduire avec succès leurs Plans de Gestion (PG). En effet, la grille d'indicateurs permet d'avoir un suivi de l'état d'ancrage sur le long terme et le rapport d'étude permet de proposer des objectifs et des actions pour travailler sur des axes d'amélioration précis.

Bref rappel historique ...

Ce projet est issu d'une dynamique initiée et portée par RNF depuis 2010, et animée plus particulièrement par sa commission Territoires et Développement Durable qui a donné lieu à une thèse (bouteau en 2013), à des réalisations concrètes en Île-de-France et en Charente-Maritime, et qui a souligné l'intérêt et l'implication de nombreux acteurs. Tous ces travaux ont été entrepris dans l'objectif de prendre en compte et de renforcer l'ancrage territorial des réserves naturelles en particulier, et plus largement des espaces naturels protégés.



Le rôle et la place des aires protégées sur leur territoire sont dépendants des représentations que s'en font les acteurs locaux.

Vous êtes gestionnaire d'espaces naturels protégés ?
Jetez l'ancre !

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec nous :

Katia DAUDIGES
Chargée de programmes Territoire et Éducation à la Nature
katia.daudiges@reserves-naturelles.fr

Anatole MARÉCHAL
Chargé de mission Ancrage Territorial
anatolemarchal@ofb.fr

Service des espaces protégés
Fondations Royales 19105 Rochefort
Fax: 09 72 46 36 13 / Portable: 06 14 77 42 47

Avec le soutien de :

Appuyant la terre de demain



Ancrage territorial des espaces naturels protégés
Améliorer son intégration pour réussir ses objectifs de gestion



TOUS CONNECTÉS : LES ESPACES NATURELS INTÉGRÉS DANS UN SOCIO-ÉCOSYSTÈME COMPLEXE

Alors que jusqu'aux années 1990 la création d'aires protégées en France était perçue comme la « mise sous cloche » d'un territoire, elles sont depuis devenues des **espaces de réconciliation entre l'homme et la nature**. Le besoin d'appropriation et d'intégration territoriale des aires protégées s'est ainsi renforcé, voire est même en « exigence » de contribution effective au **développement territorial**.



Diagnostic d'Ancre Territorial (DAT) : Évaluer l'état, l'appropriation de l'espace naturel protégé (ENP) pour identifier des axes d'amélioration permettant à l'ENP de travailler sur son intégration au territoire, au travers de son plan de gestion.

APPROPRIATION, INTÉGRATION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- L'appropriation se concentre sur la manière dont les différents acteurs acceptent, s'impliquent, s'adaptent aux enjeux ou politiques environnementales mises en place sur leur territoire.
- L'intégration se concentre sur la faculté de l'entité à s'intégrer au territoire, à agir pour renforcer sa place ou son rôle au sein de ce territoire.

DES INDICATEURS DE PERCEPTIONS POUR DIAGNOSTIQUER L'ÉTAT D'ANCRAGE D'UN SITE

CONNAISSANCE : Le niveau de connaissance détenue par les acteurs locaux à propos du site.

INTÉRÊT : La représentation des acteurs locaux de l'espace naturel (ce pour quoi ils s'intéressent, réagissent, défendent des avis).

IMPLICATION : La manière dont des acteurs locaux réagissent : en soutien ou positionnement moral, et sous forme d'un appui financier, matériel, technique.

LA BOÎTE À OUTILS RNF DU DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

La boîte à outils proposée par RNF permet aux équipes gestionnaires de faire le point sur l'ancrage de leur site protégé, à l'aide d'une méthodologie et d'outils qui s'adaptent à tout type de contexte. Ces outils vous guideront étape par étape dans la réalisation du diagnostic, jusqu'à l'intégration des résultats à votre plan de gestion. Vous pourrez également y puiser de l'inspiration pour vos futures actions.



1. Évaluation

- MOIS 1**
- Étude du socio-écosystème
 - Listing des acteurs
- MOIS 2-3**
- Enquête (30-35 acteurs, entretiens d'environ 1h30)

- MOIS 4**
- Analyse des indicateurs de l'état d'ancrage

LA CONSTRUCTION D'UN DAT. 6 MOIS D'ÉTUDES ET UNE IMPLICATION DU GESTIONNAIRE À LONG TERME

2. Réflexion

- MOIS 5**
- Identification des axes d'amélioration
- MOIS 6**
- Concertation interne
 - Restitution externe



3. Action

Suivi des actions au travers du Plan de Gestion

Vision à long terme

Stratégie d'action

Pour vous aider
(contenu de la boîte à outils)



- Outils d'enquête**
- Grille d'évaluation par indicateurs
 - Formulaire d'enquête
 - Questionnaires spécifiques à destination du grand public/des habitants/des touristes

- Appuis méthodologiques**
- Fiches méthodologiques par étapes
 - Atlas en ligne
 - Bibliographie
 - Études de cas

Je suis gestionnaire et très intéressé par la démarche !

Quand puis-je programmer cette action ?

- Il faut profiter de certaines occasions, parmi lesquelles :
 - Évaluation du plan de gestion
 - Prospectives d'extension de périmètre
 - Autres occasions (opportunités de financement, besoin de travail sur une stratégie de gestion)
- En revanche, il est conseillé d'éviter les années d'élections municipales !

Que vais-je devoir investir ?

- Pour une étude de 6 mois, il faudra compter du temps d'accompagnement (équipe principalement conservatoire) toutes les semaines pour échanger sur le contexte - de 3 jours par mois pour un stagiaire, à quelques jours ponctuels selon les étapes pour un salarié ou prestataire.
- Ce diagnostic requiert des compétences en sciences humaines (géographie, sociologie).
- À ne pas oublier de budgétiser des déplacements, sur une enveloppe adaptée.

Figure 2 : Plaquette présentant l'ancrage territoriale des espaces naturels protégés

3.4. Fiches relatives aux actions d'interventions sur le patrimoine naturel (IP)

Opérations visant à soutenir un bon état écologique des milieux ou des modes de gestion exemplaires.

Tableau XIII : Planning prévisionnel relatif aux actions IP

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Codes mesures
IP 1	Conforter le système de suivi hydrologique du site par la pose de sondes piézométriques et limnimétriques supplémentaires	<i>En fonction des opportunités</i>									
IP 2	Création d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF (en fonction des résultats de l'étude de faisabilité)	<i>Suite à l'action EI 1 et en fonction des opportunités</i>									N14 Pi & R N15 Pi N16 Pi N17 Pi
IP 3	Aménagement de petits seuils de surverse pour limiter l'effet drainant des fossés si nécessaire	<i>En fonction des opportunités (automne-hiver)</i>									N15 Pi
IP 4	Déboisement par coupe	<i>En fonction des opportunités (15 août -15 mars)</i>									N01 Pi N05 R
IP 5	Essouchage ou rognage des ligneux	<i>En fonction des opportunités (15 août -15 mars)</i>									N01 Pi
IP 6	Débroussaillage	<i>En fonction des opportunités (1er juillet - 31 mars)</i>									N01 Pi N05 R N11 Pi & R
IP 7	Fauche exportatrice	<i>En fonction des opportunités (1er juillet - 31 mars)</i>									N04 R N05 R N10 R N11 Pi & R
IP 8	Entretiens ponctuels des milieux aquatiques par curage pour les herbiers d'intérêt communautaire	<i>En fonction des opportunités (15 octobre - 1er mars)</i>									N09 Pi & R N12 Pi & R N13 Pi
IP 9	Création de gouilles et de petites mares	<i>En fonction des opportunités (automne)</i>									N09 Pi
IP 10	Arrachage manuel ou mécanisé de la Jussie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	N20P et R

Action IP 1 : Conforter le système de suivi hydrologique du site par la pose de sondes piézométriques et limnimétriques supplémentaires	Enjeu A&B
	OLT 1
	OO 1
	OLT 2
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
<p>Description / Problématique : Le marais est intimement lié à l'eau. Afin d'appréhender plus finement le fonctionnement hydrologique du site, une étude a été réalisée en 2020 et 2021 par un bureau d'étude et des équipements (2 sondes piézomètres, 1 sonde barométrique et 1 sonde limnimétrique) ont été installées au sein du site. L'acquisition de relevés est récente et le nombre de sonde actuel mériterait d'être complété afin de couvrir d'autres secteurs du marais.</p>	
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des localisations ; - Détermination du nombre de type et du nombre de sondes à installer ; - Installation et paramétrage des sondes. <p>Les données collectées seront ensuite traitées tel que défini dans la fiche relative à l'action CS 1.</p>	
<p>Fréquence : l'achat et la pose seront réalisés en fonction des opportunités</p>	<p>Période : /</p>
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie</p>	
<p>Résultats attendus : Mise en place d'un système de suivi adéquat</p>	<p>Indicateur de réponse : Installation de sondes piézométrique et / ou limnimétriques</p>

Action IP 2 : Création d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF (en fonction des résultats de l'étude de faisabilité)	Enjeu A
	OLT 1
	00 1
Codes mesures : N14 Pi – Restauration des ouvrages de petite hydraulique N14 R – Gestion des ouvrages de petite hydraulique N15 Pi – Restauration et aménagement des annexes hydrauliques N16 Pi – Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive N17 Pi – Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières	
Planification :	
<i>Suite à l'action EI 1 et en fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : L'étude sur le fonctionnement hydrologique réalisée en 2020 et 2021 au sein du marais a abouti à la formulation de scénarii de gestion. L'un des scénarii préconise la création d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF identifiée comme le point essentiel de sortie (exutoire) et de régulation des eaux du marais. Après la réalisation d'une étude complémentaire (cf EI 1) et de ses conclusions, il est proposé de réaliser l'opération.	
Modalités / Méthodologie : Réalisation d'un aménagement de gestion des niveaux d'eau au niveau de la voie SNCF en fonction des conclusions et préconisation de l'étude relative à l'action EI 1.	
Fréquence : Suite à la réalisation de l'action EI 1 et en fonction des opportunités	Période : /
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Amélioration du fonctionnement hydrologique du marais.	Indicateur de réponse : Réalisation de l'ouvrage

Action IP 3 : Aménagement de petits seuils de surverse pour limiter l'effet drainant des fossés si nécessaire	Enjeu A
	OLT 1
	00 1
Code mesure : N15 Pi – Restauration et aménagement des annexes hydrauliques	
Planification :	
<i>Fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : L'existence de fossés drainants accentue l'assèchement du marais et le risque de minéralisation de la tourbe.	

Modalités / Méthodologie :	
L'objectif de l'action est d'annuler l'effet drainant de certains fossés jugés problématique. Différentes solutions sont possibles :	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de palplanche à l'exutoire, - Création d'un bouchon à l'exutoire (amas de terre) ; - Rebouchage du fossé sur sa longueur. 	
Fréquence : En fonction des opportunités	Période : Automne - Hiver
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Un niveau d'eau suffisant et stable dans le marais	Indicateur de réponse : Localisation, nombre d'ouvrage(s) installé(s)

Action IP 4 : Déboisement par coupe	Enjeu
	A&B
	OLT 1
	OO 3
	OLT 2
	OO 2
Codes mesures : N01 Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage	
N05 R- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	
Planification :	
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>	
Description / Problématique : Le développement des ligneux et leur colonisation entraîne une modification de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	
Cette action répond à plusieurs objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre cette dynamique afin d'assurer la conservation et l'amélioration des cladaies et bas marais alcalin ; - Améliorer l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure en permettant l'accroissement des zones de reproduction et en améliorant les possibilités de circulation dans le marais. 	
Modalités / Méthodologie :	
<ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore (arbres gîtes) ; - Réalisation de la coupe à l'aide d'outils adaptés à la taille et au diamètre du sujet ; - En fonction de la surface, réalisation de l'opération en régie ou en prestation ; - Gestion des rémanents (idéalement export en dehors du site, si cela n'est pas possible définition d'une place de dépôt). 	
Cette action peut également faire l'objet d'un chantier nature grand public (PA 2)	

Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités	Période : du 15 août au 15 mars
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Conservation et amélioration des cladaies et bas marais alcalin, amélioration de l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure	Indicateur de réponse : Surface et localisation

Action IP 5 : Essouchage ou rognage des ligneux		Enjeu A
		OLT 1 00 3
Code mesure : N01 Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage		
Planification :		
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>		
<p>Description / Problématique : Le développement des ligneux et leur colonisation entraîne une modification de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Cette action doit permettre de lutter contre cette dynamique afin d'assurer la conservation et l'amélioration des cladaies et bas marais.</p>		
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore (arbres gîtes) ; - Réalisation en cas de besoin des dossiers règlementaires relatifs au défrichement (action MS 2) ; - Réalisation de l'essouchage ou du rognage des ligneux en fonction de la surface, du type d'essence, de la densité du boisement et des particularités de la surface ; - En fonction de la surface, réalisation de l'opération en régie ou en prestation ; - Gestion des rémanents (idéalement export en dehors du site, si cela n'est pas possible définition d'une place de dépôt). 		
Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités	Période : du 15 août au 15 mars	
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire		
Résultats attendus : Conservation et amélioration des cladaies et bas marais alcalin.	Indicateur de réponse : Surface et localisation	

Action IP 6 : Débroussaillage		Enjeu A&B
		OLT 1 OO 3 OLT 2 OO 2 et 3
<p>Codes mesures : N01 Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage</p> <p style="padding-left: 40px;">N05 R- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger</p> <p style="padding-left: 40px;">N11 Pi – Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles</p> <p style="padding-left: 40px;">N11 R – Entretien de ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonnée des embâcles</p>		
Planification :		
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>		
<p>Description / Problématique : Le développement des ligneux et leur colonisation entraîne une modification de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Cette action répond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre cette dynamique afin d'assurer la conservation et l'amélioration des cladiaies et bas marais alcalin ; - Améliorer l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure en permettant l'accroissement des zones de reproduction et en améliorant les possibilités de circulation dans le marais ; - Améliorer l'état de conservation des mégaphorbiaies. 		
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore (arbres gites) ; - Réalisation du débroussaillage à l'aide de matériel adaptés ; - Export idéalement de la matière hors du site ou si cela n'est pas possible définition d'une place de dépôt et mise en tas ; - En fonction de la surface, réalisation de l'opération en régie ou en prestation. 		
<p>Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités</p>	<p>Période : du 1^{er} juillet au 31 mars</p>	
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire</p>		
<p>Résultats attendus : Conservation et amélioration des cladiaies et bas marais alcalin, amélioration de l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure, stabilisation des surface occupées par les mégaphorbiaies et amélioration de leur état de conservation</p>	<p>Indicateur de réalisation : Surface et localisation</p>	

Action IP 7 : Fauche exportatrice	Enjeu
	A&B
	OLT 1
	OO 3
	OLT 2
OO 2 et 3	
Codes mesures : N04 R – Gestion par fauche d'entretien des milieux ouverts	
<p>N05 R- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger</p> <p>N10 R – Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles</p> <p>N11 Pi – Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles</p> <p>N11 R – Entretien de ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonnée des embâcles</p>	
Planification :	
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>	
<p>Description / Problématique : Le développement des ligneux et leur colonisation entraîne une modification de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.</p> <p>Cette action répond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre cette dynamique afin d'assurer la conservation et l'amélioration des cladiaies et bas marais alcalin ; - Améliorer l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure en permettant l'accroissement des zones de reproduction et en améliorant les possibilités de circulation dans le marais ; - Améliorer l'état de conservation des mégaphorbiaies. 	
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore ; - Réalisation de la fauche à l'aide de matériel adaptés ; - Export idéalement de la matière hors du site ou si cela n'est pas possible définition d'une place de dépôt et mise en tas ; - En fonction de la surface, réalisation de l'opération en régie ou en prestation. 	
<p>Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités</p>	<p>Période : du 1^{er} juillet au 31 mars</p>

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Conservation et amélioration des cladiaies et bas marais alcalin, amélioration de l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure, stabilisation des surface occupées par les mégaphorbiaies et amélioration de leur état de conservation	Indicateur de réponse : Surface et localisation

Action IP 8 : Entretien ponctuels des milieux aquatiques par curage pour les herbiers d'intérêt communautaire	Enjeu A
	OLT 1
	OO 4
Codes mesures : N09 Pi – Création ou rétablissement de mares ou d'étangs	
N09 R – Entretien de mares ou d'étangs	
N 12 Pi et R – Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides	
N 13 Pi – Chantier ou aménagement de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau	
Planification :	
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>	
Description / Problématique : La dynamique naturel des milieux aquatiques du marais tend à favoriser le processus d'atterrissement des habitats aquatiques.	
Modalités / Méthodologie :	
<ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore ; - Réalisation en cas de besoin des dossiers règlementaires relatifs au défrichement (action MS 2) ; - Réalisation du curage à l'aide du matériel adapté en fonction de la surface et des spécificités des espaces visés : interventions manuelles ou engins légers et équipés de larges chenilles ou roues basses pressions ; - Les produits d'extraction pourront être déposés (selon quantité et MS 2) en périphérie des surfaces traitées hors habitats Natura 2000 et stations d'espèces remarquables ; - En fonction des spécificité, réalisation de l'opération en régie ou en prestation. 	
Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités	Période : 15 octobre au 1 ^{er} mars
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Amélioration de l'état de conservation des herbiers à characées dans les plans d'eau à Potamot coloré, Rubanier nain et à <i>Chara polycantha</i>	Indicateur de réponse : Linéaire / surface d'intervention, respect des préconisations

Action IP 9 : Création de gouilles et de petites mares								Enjeu A
								OLT 1
								OO 4
Code mesure : N09 Pi – Création ou rétablissement de mares ou d'étangs								
Planification :								
<i>Fonction des besoins et opportunités</i>								
Description / Problématique : La dynamique naturel des milieux aquatiques du marais tend à favoriser le processus d'atterrissement des habitats aquatiques.								
Modalités / Méthodologie :								
<ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs à forts enjeux ; - Mise en place d'inventaires permettant de s'assurer que cette opération ne portera pas préjudice à la faune et à la flore ; - Réalisation en cas de besoin des dossiers règlementaires relatifs au défrichement (action MS 2) ; - Création de dépressions à l'aide du matériel adapté en fonction de la surface et des spécificités des espaces visés : interventions manuelles ou engins légers et équipés de larges chenilles ou roues basses pressions ; - Les gouilles ne devront pas excéder 1m de profondeur ; - Les produits d'extraction pourront être déposés (selon quantité et MS 2) en périphérie des surfaces traitées hors habitats Natura 2000 et stations d'espèces remarquables ; - En fonction des spécificité, réalisation de l'opération en régie ou en prestation. 								
Fréquence : En fonction des enjeux et problématiques identifiées ainsi que des opportunités						Période : Automne		
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire								
Résultats attendus : Amélioration de l'état de conservation des herbiers à characées dans les plans d'eau à Potamot coloré, Rubanier nain et à <i>Chara polycantha</i>						Indicateur de réalisation : Linéaire / surface d'intervention, respect des préconisations		

Action IP 10 : Arrachage manuel ou mécanisé de la Jussie								Enjeu A
								OLT 1
								OO 5
Code mesure : N20P et R – Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable								
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Présente depuis plusieurs années et gérée annuellement par arrachage et veille, la Jussie une espèce exotique envahissante menaçant les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents au sein du marais (disparition et dégradation de leur état de conservation).								
Modalités / Méthodologie :								
<ul style="list-style-type: none"> - Arrachage systématique des plants inventoriés ; 								

- Exportation de la matière (séchage et brûlage).	
Fréquence : Annuellement	Période : Mars à septembre
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Eradication de la Jussie au sein du marais.	Indicateur de réponse : Surface, localisation et volume traité. Nombre de contrats Natura 2000 déposés.

3.5. Fiches relatives aux actions de création et maintenance d'infrastructure d'accueil (CI)

Ces actions concernent la création et l'entretien liées à la mise en œuvre de la gestion, à la sauvegarde des milieux, à l'accueil du public et à sa sécurité.

Tableau XIV : Planning prévisionnel relatif aux actions CI

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CI 1	Mener une réflexion globale au niveau des signalétiques présentes, entretenir et compléter si nécessaire les aménagements pédagogiques du site (observatoires, panneaux pédagogiques)	x								
CI 2	Compléter les aménagements de circulation (platelage)	<i>En fonction des opportunités</i>								
CI 3	Suivi de la fréquentation du marais	<i>En fonction des opportunités</i>								

Action CI 1 : Mener une réflexion globale au niveau des signalétiques présentes, entretenir et compléter si nécessaire les aménagements pédagogiques du site (observatoires, panneaux pédagogiques)	FCR 1
	OLT 3
	OO 1

Planification :

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
------	------	------	------	------	------	------	------	------

Description / Problématique : Le site dispose de nombreux panneaux mis en place au fil des années. Ces panneaux ne disposent pas de la même charte et certains ne sont plus ou peu lisible. Dans un souci de cohérence et afin de minimiser l'impact paysager il est important de pouvoir mener une réflexion à l'échelle du site afin de coordonner les différentes initiatives et de recentrer les actions en fonction des besoins et des enjeux.

Modalités/Méthodologie :

- Définir suite à l'inventaire des aménagements pédagogiques présents (cf Tome II du DocOb) les aménagements à supprimer ou à entretenir ;
- Etablir une liste de besoin : informations pédagogiques manquantes ;
- Le cas échéant réaliser la conception des outils à installer : texte, graphisme. Mise en place des supports dans le marais ;
- Entretien des supports.

Fréquence : La phase de recensement des besoins doit être réalisée la première année, l'entretien et le développement d'outils doit se faire tout au long du DocOb.	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN N, Communes, Communauté de communes, prestataire	
Résultats attendus : Prise de conscience collective de l'importance des espaces naturels.	Indicateur de réponse : Type d'aménagement et localisation, entretien réalisé

Action CI 2 : Compléter les aménagements de circulation (platelage)	FCR 1
	OLT 3
	OO 3
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : Le site est ouvert au public et de par sa nature de marais certains cheminements nécessitent d'être mis en place afin de faciliter la déambulation, de permettre l'ouverture du site le plus de temps possible dans l'année. Aujourd'hui certains cheminements sont remblayés, ce qui peut avoir des impacts négatifs sur l'unité paysagère du marais et le libre écoulement des eaux. Une partie du cheminement est par ailleurs déjà équipé d'un platelage.	
Modalités / Méthodologie :	
<ul style="list-style-type: none"> - Définir des points noirs (mauvais état du cheminement existant) ; - Définir le type de cheminements souhaité en fonction des problématiques et enjeux ; - Réalisation des dossiers réglementaires nécessaires à la mise en place des aménagements ; - Choix du prestataire ; - Réalisation des ouvrages. 	
Fréquence : En fonction des besoins et opportunités	Période : Toute l'année, la phase de mise en place au sein du site ne pourra se faire qu'à partir du 15 août et jusqu'au 15 mars.
Maitrise d'œuvre : Communauté de communes, communes, CEN Normandie (accompagnant pour la réalisation des dossiers réglementaires)	
Résultats attendus : Permettre une circulation agréable dans le marais sans impacter les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et le fonctionnement hydraulique.	Indicateur de réponse : Type d'aménagement et localisation, entretien réalisé

Action CI 3 : Suivi de la fréquentation du marais		FCR 1
		OLT 3
		OO 3
Planification :		
<i>En fonction des opportunités</i>		
Description / Problématique : Le site est ouvert au public mais aucun système ne permet d'avoir une estimation du nombre de visiteurs ni de savoir quels sont les cheminements parcourus.		
Modalités / Méthodologie :		
Mise en place d'un dispositif type Eco-compteur :		
<ul style="list-style-type: none"> - Définir le nombre et le type de compteur ; - Récupérer les données et les analyser. 		
Fréquence : En fonction des opportunités	Période : Toute l'année	
Maitrise d'œuvre : Communauté de communes, communes, CEN Normandie		
Résultats attendus : Permettre une circulation agréable dans le marais sans impacter les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et le fonctionnement hydraulique.	Indicateur de réponse : Pose du dispositif	

3.6. Fiches relatives aux actions de management et soutien (MS)

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement général du site.

Trois catégories peuvent être distinguées :

- Le management interne (pilotage, communication interne) ;
- Le management externe (animation du comité de gestion et de réunions de travail impliquant des partenaires, participation aux réseaux régionaux et nationaux, transfert et échange d'expériences, représentation du site ;
- Le soutien (gestion administrative et budgétaire, gestion informatique).

Tableau XV : Planning prévisionnel relatif aux actions MS

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
MS 1	Accompagnement des collectivités et propriétaires en amont pour adapter les aménagements des cheminements	<i>En fonction des sollicitations</i>									
MS 2	Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers règlementaires en amont des travaux / Accompagnement administratif des travaux de dépollution	<i>En fonction des besoins</i>									
MS 3	Actualisation de la cartographie de maîtrise foncière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 4	Recenser dans une base de données les propriétaires et assurer une veille foncière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 5	Mettre en place les démarches d'acquisition de biens sans maître	<i>En fonction des opportunités</i>									
MS 6	Porter de nouveaux contrats avec les propriétaires	<i>En fonction des opportunités</i>									
MS 7	Mise à jour de la charte et faire adhérer les propriétaires privés à cette dernière	x	<i>En fonction des opportunités</i>								
MS 8	Tenue des conseils communautaires, communaux et départementaux pour la validation du nouveau périmètre et des modalités de délégation	x	x								
MS 9	Monter les dossiers administratifs et financiers en vue de l'acquisition de parcelles	<i>En fonction des opportunités</i>									
MS 10	Assurer des échanges réguliers avec le département du Calvados / Rencontrer régulièrement les acteurs du territoire / Participation aux réunions locales concernant l'aménagement du territoire et formuler des recommandations le cas échéant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 11	Accompagner les porteurs de projet dans la réalisation des évaluations d'incidences	<i>En fonction des besoins</i>									
MS 12	Soutenir la mise en place d'un PAEC	<i>En fonction des opportunités</i>									
MS 13	Maintien d'une gouvernance stable	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 14	Réaliser l'évaluation du DocOb									x	
MS 15	Réaliser la révision du DocOb									x	
MS 16	Animation à minima d'un CoPil par an	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 17	Répondre aux appels à projets régionaux pour l'animation du site	x				x				x	
MS 18	Montage des contrats Natura 2000	<i>En fonction des besoins opportunités</i>									
MS 19	Montage et suivi administratif et financier du tableau de bord	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 20	Répondre aux sollicitations relatives à la vie du réseau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
MS 21	S'assurer de la mise à jour des données disponibles sur SIN 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

Action MS 1 : Accompagnement des collectivités et propriétaires en amont pour adapter les aménagements des cheminements	Enjeu A
	OLT 1 OO 2
Planification :	
<i>En fonction des sollicitations</i>	
Description / Problématique : Les intervention anthropiques ponctuelles peuvent affecter le fonctionnement hydraulique du marais. Afin de prévenir cela, il est important de pouvoir accompagner les porteurs de projet.	
Modalités / Méthodologie : Suite à une sollicitation ou après information du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact ; - Adaptation de l'ouvrage / aménagement en fonction de la problématique rencontrée. 	
Fréquence : En fonction des sollicitations	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Une évolution des pratiques non compatibles avec la préservation du patrimoine présent au sein du marais	Indicateur de réponse : Accompagnement réalisé ou non

Action MS 2 : Réalisation, ou accompagnement à la réalisation, des dossiers règlementaires en amont des travaux / Accompagnement administratif des travaux de dépollution	Enjeu A&B
	OLT 1
	OO 3
	OO 4
	OLT 2
	OO 2
	OO 3 OO 7
Planification :	
En fonction des besoins	
Description / Problématique : La réalisation de certaines opérations nécessite l'accord des services de l'état en fonction des réglementations en vigueur.	
Modalités / Méthodologie : Réglementations à prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> - Loi sur l'eau ; - Réglementation forestière ; - Natura 2000. Vérification des seuils et de procédures à mettre en œuvre (régime d'autorisation ou de déclaration). Un porté à connaissance peut être transmis aux services de l'état compétents afin de s'assurer de la procédure à suivre en cas de doutes.	
Fréquence : En fonction des besoins	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Conservation et amélioration des surfaces de cladiaies et de bas-marais alcalin, accroissement des zones de reproduction de l'Agrion de Mercure et amélioration de ses possibilités de circulation dans le marais, stabilité des surfaces de mégaphorbiaies et amélioration de l'état de conservation, disparition des sources de pollution.	Indicateur d'état/de résultat : Type et nombre de dossiers réalisés

Action MS 3 : Actualisation de la cartographie de maitrise foncière								FCR 1
								OLT 3
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Le site à une dynamique foncière importante en raison de la présence d'une ENS, de la politique menée par la commune de Moul-Chicheboville et de la présence du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Afin d'animer au mieux ce site, il est important de disposer d'une cartographie régulièrement actualisée indiquant l'état de la maîtrise foncière du site.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <p>Actualisation de la cartographie relative à la maitrise foncière réalisée sous SIG (QGis).</p> <p>Cette cartographie devra être réalisée sous un modèle proche de la cartographie présentée dans le tome II du DocOB (Carte 3 : Evolution de la maitrise foncière 1975 et 2023 au sein du périmètre Natura 2000 actuel) présentant l'évolution de la maitrise foncière par tranches.</p> <p>Les informations contenues dans la base de données permettant la réalisation de cette cartographie devront indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date (année à minima) d'acquisition ; - Nom du propriétaire (communes, Conservatoire d'espaces naturels de Normandie) ; - Surface cadastrale ; - Références cadastrales. <p>Ces données permettront également de mettre à jour l'évolution de la part de maitrise foncière au sein du périmètre Natura 2000.</p>								
Fréquence : Cette cartographie sera annuellement.					Période : Mise à jour en fin d'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Cartographie actualisée présentant la maitrise foncière du site.					Indicateur d'état/de résultat : Cartographie réalisée.			

Action MS 5 : Mettre en place les démarches d'acquisition de biens sans maître	FCR 1
	OLT 3
	OO 5
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : La présence de bien sans maître dans le marais complexifie la mise en place d'opération en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire.	
Modalités / Méthodologie :	
<p>Un bien sans maître est une propriété sans propriétaire connu et pour laquelle les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans ou ont été acquittées par un tiers (cas 1). Il peut également s'agir, sur ce territoire, de bien ayant fait l'objet d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans sans qu'aucune personne ne se soit fait connaître (cas 2).</p>	
<u>Cas 1 :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le bien peut être acquis par la commune ou l'EPCI à fiscalité propre ; - Mise en place d'un constat stipulant que le bien s'inscrit bien dans ce cas ; - Mise en place des mesures de publicité ou de notification permettant de faire démarrer le délai au terme duquel le bien sera présumé sans maître ; - Au terme du délai, une délibération par la commune ou l'EPCI permet l'incorporation du bien dans le domaine correspondant. 	
<u>Cas 2 :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le bien appartient à la commune concernée ; - Si la commune ne se positionne pas, le bien appartient à l'EPCI. - Si la commune et l'EPCI renonce à exercer leurs droits le bien peut être attribué au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie s'il en formule la demande (après accord du préfet de la région). 	
Fréquence : En fonction des opportunités	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : Communes, Communauté de commune, CEN Normandie	
Résultats attendus : Restauration d'habitats d'intérêt communautaire et augmentation du potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	Indicateur de réponse : Nombre de démarches mises en place / Etat de la démarche (en cours, aboutie, à lancer, annulée)

Action MS 6 : Porter de nouveaux contrats avec les propriétaires	FCR 1
	OLT 3
	OO 6
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : Afin de pouvoir conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents au sein de parcelles privés, il est nécessaire de porter de nouveaux contrats Natura 2000 permettant la mise en œuvre d'opérations.	
Modalités / Méthodologie :	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prise de contact et échanges,</i> - <i>Réalisation des inventaires – action CS 22</i> - <i>Accompagnement ou réalisation dossier et du dépôt de demande de financements dans le cadre des contrats Natura 2000.</i> 	
Fréquence : En fonction des opportunités	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Implication des propriétaires privés dans la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Indicateur de réponse : Nombre de contrats mis en œuvre / Nombre de propriétaires concernés

Action MS 7 : Mise à jour de la charte et faire adhérer les propriétaires privés à cette dernière		FCR 1
		OLT 3
		OO 6
Planification :		
2025	En fonction des opportunités	
<p>Description / Problématique : Afin de pouvoir conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents au sein de parcelles privées, il est nécessaire de pouvoir faire adhérer les propriétaires privés à la préservation de ces derniers. Un projet de charte avait été établi en 2007 mais elle n'a pas fait l'objet d'une validation et n'a pas été mise à jour.</p>		
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <p>La charte Natura 2000 est propre à chaque site. Elle établit pour chacun des engagements de gestion courante et durable et renvoie à des pratiques sportives ou de loisir respectueux des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents.</p> <p>Elle est ouverte à tout usager, élu ou propriétaire qui souhaite s'engager, sur la base du volontariat, à mettre en œuvre des actions dans un souci de préservation du patrimoine naturel.</p> <p>Différents types d'engagement sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généraux (pour l'ensemble du site) ; - Par type de milieu, permettant en contrepartie de l'engagement du signataire une exonération de la taxe foncière sur le non-bâti (TNFB) ; - Par type d'activité permettant une dispense d'évaluation d'incidence. <p>Afin de mettre en œuvre cette action, il sera nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des groupes de travail permettant de définir les axes de la charte ; - Proposer et valider la charte en COPIL ; - Informer les propriétaires privés et les usagers de l'existence et des modalités de la charte ; - Animer et suivre les engagements. 		
<p>Fréquence : En fonction des opportunités, idéalement le travail sur l'élaboration de la charte devra se réaliser la première année.</p>		<p>Période : Toute l'année</p>
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie</p>		
<p>Résultats attendus : Implication des propriétaires privés dans la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire</p>		<p>Indicateur de réponse : Charte mise à jour / Nombre de charte signée</p>

Action MS 8 : Tenue des conseils communautaires, communaux et départementaux pour la validation du nouveau périmètre et des modalités de délégation								FCR 1
								OLT 3
								OO 7
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Un projet d'extension d'ENS est en court depuis plusieurs années mais n'a pas été finalisé.								
Modalités / Méthodologie :								
<ul style="list-style-type: none"> - Proposition et validation du nouveau périmètre auprès des instances du département du Calvados ; - Définition et validation des ordres de délégations : tenue des conseils communautaires et municipaux. 								
Fréquence : A réaliser dans les deux premières années					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : Département du Calvados, Communauté de communes, communes								
Résultats attendus : Périmètre ENS actualisé et délégation clarifiée					Indicateur de réponse : Nombre de conseils réalisés / Résultats			

Action MS 9 : Monter les dossiers administratifs et financiers en vue de l'acquisition de parcelles								FCR 1
								OLT 3
								OO 8
Planification :								
<i>En fonction des opportunités</i>								
Description / Problématique : La maitrise foncière permet de faciliter les démarches de mise en œuvre d'opérations en faveur des espèces et habitats d'intérêt communautaire, de s'assurer de la pérennité des actions et de mettre en œuvre des projets ambitieux.								
Modalités / Méthodologie :								
Suite à la notification d'une vente :								
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des enjeux présents et de l'importance d'une telle acquisition ; - Echanges avec le notaire et propriétaires ; - En fonction du contexte (acquisition amiable ou préemption) : montage des dossiers correspondants ; - Montage des dossiers de sollicitation des fonds nécessaires à l'acquisition ; - Finalisation de l'opération. 								
Fréquence : En fonction des opportunités						Période : Toute l'année		
Maitrise d'œuvre : Département du Calvados, Communauté de communes, communes, CEN Normandie								
Résultats attendus : Mobilisation des acteurs compétents					Indicateur de réponse : Acquisition réalisée			

Action MS 10: Assurer des échanges réguliers avec le département du Calvados / Rencontrer régulièrement les acteurs du territoire / Participation aux réunions locales concernant l'aménagement du territoire et formuler des recommandations le cas échéant								FCR 1
								OLT 3
								OO 9
								OO 13
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : L'animation territoriale et l'accompagnement des acteurs du territoire est une mission essentielle de l'animateur Natura 2000								
Modalités / Méthodologie : L'animateur se doit de : <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un contact régulier avec les acteurs du territoire : contacts mails, téléphonique, rencontres ; - Participer aux différentes instances en lien avec le marais et le développement de projet sur ce site et émettre des recommandations en fonction des projets et des enjeux. 								
Fréquence : Dès que possible					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Mobilisation du département du Calvados, prévenir voire alerter en cas de projet impactant ou potentiellement impactant.					Indicateur de réponse : Echanges réguliers ou non / Rencontres réalisées ou non / Participation aux réunions ou non			

Action MS 11: Accompagner les porteurs de projet dans la réalisation des évaluations d'incidences								FCR 1
								OLT 3
								OO 13
Planification :								
<i>En fonction des besoins</i>								
Description / Problématique : Les projets de développement territorial en périphérie du marais, les projets d'aménagement au sein du site et les projets de valorisation et d'animation peuvent nécessiter la mise en place d'évaluation d'incidence.								
Modalités / Méthodologie : Rôle de l'animateur : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et conseil auprès du porteurs de projet : une rencontre sur site peut permettre de dégager des alertes et prévenir certains impacts ; - L'animateur doit fournir les données nécessaires à l'évaluation de l'impact. 								

Le dossier est ensuite transmis aux services instructeurs qui délivrera une autorisation ou non. Attention à bien anticiper les délais d'instruction.	
Fréquence : Autant que nécessaire	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, services instructeurs	
Résultats attendus : Eviter, réduire ou compenser les impacts	Indicateur de réponse : Procédure accompagnée ou non

Action MS 12 : Soutenir la mise en place d'un PAEC	FCR 1
	OLT 3
	OO 14
Planification :	
<i>En fonction des opportunités</i>	
Description / Problématique : Les pratiques agricoles autour du marais (plaine de Caen) peuvent avoir un impact sur la qualité chimique et biologique du marais.	
Modalités / Méthodologie :	
Le site du marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville n'est pas un territoire agricole. L'action se situe ici aux alentours. Le rôle de l'animateur se bornera donc à participer au besoin et selon les dynamiques territoriales aux groupes de travail concernant l'animation d'un projet agro-environnementale et climatique (PAEC) au niveau de la plaine de Caen.	
Fréquence : En fonction des besoins	Période : Toute l'année
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Minimiser / éradiquer les sources de pollution	Indicateur de réponse : Présence de mesures MAEC ouvertes sur le territoire permettant l'amélioration de la qualité de l'eau

Action MS 13 : Maintien d'une gouvernance stable								FCR 2
								OLT 4
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Les actions menées dans le cadre de Natura 2000 reposent sur un système de gouvernance.								
Modalités / Méthodologie : A ce jour, la gouvernance est assurée par un Comité de pilotage (CoPil) présidé par la Région Normandie. Cette dernière n'a pas vocation à garder la présidence, l'objectif étant d'impliquer directement les élus du territoire (Communauté de communes, syndicats). Afin d'assurer une gestion pérenne il est nécessaire de définir / maintenir : <ul style="list-style-type: none"> - La structure porteuse (présidence du CoPil) ; - La structure animatrice ; - La composition du CoPil. 								
Fréquence : En continu					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : Région Normandie, Communauté de communes, CEN Normandie, membres du CoPil								
Résultats attendus : Assurer un fonctionnement optimal du site Natura 2000					Indicateur de réponse : Existence d'une structure porteuse, d'une structure animatrice et d'un CoPil			

Action MS 14 : Réaliser l'évaluation du DocOb								FCR 2
								OLT 4
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : A la fin de la période convenue, le DocOb sera évalué. Cela permettra de faire le bilan des années passées et d'adapter la gestion à la situation aux regards de l'évolution du site.								
Modalités / Méthodologie : L'évaluation sera réalisée selon la méthode CT 88 aux regards des indicateurs de réponse et des indicateurs d'état.								
Fréquence : Ponctuel, en fin de parcours					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, stagiaire								
Résultats attendus : Assurer un fonctionnement optimal du site Natura 2000					Indicateur de réponse : Evaluation réalisée			

Action MS 15 : Réaliser la révision du DocOb								FCR 2
								OLT 4
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : A la fin de la période convenue, le DocOb sera évalué (MS 14). Suite à cette évaluation la révision du DocOb devra mettre à jour les enjeux et objectifs du site ainsi que le tableau d'arborescence (déclinaisons opérationnelles).								
Modalités / Méthodologie : La révision sera réalisée selon la méthode d'élaboration des plans de gestion en vigueur (méthode CT 88). Elle aura lieu après la phase d'évaluation du présent DocOb.								
Fréquence : Ponctuel, en fin de parcours					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, CoPil, groupes de travail constitués								
Résultats attendus : Assurer un fonctionnement optimal du site Natura 2000					Indicateur de réponse : Révision réalisée			

Action MS 16 : Animation à minima d'un CoPil par an								FCR 2
								OLT 4
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Le CoPil fait partie des instances de gouvernance du site. Il doit être réuni une fois par an afin de faire le bilan des actions réalisées, des problématiques rencontrées et de valider le plan d'action de l'année suivante.								
Modalités / Méthodologie : Organisation annuelle (idéalement en octobre) d'un comité réunissant les membres du CoPil.								
Fréquence : Une fois par an à minima					Période : Toute l'année – idéalement en octobre			
Maitrise d'œuvre : Membres du CoPil								
Résultats attendus : Engagements des acteurs à mettre en place les mesures appropriées et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du DocOb					Indicateur de réponse : Compte rendu de CoPil			

Action MS 17 : Répondre aux appels à projets régionaux pour l'animation du site								FCR 2
								OLT 4
								OO 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : L'animation est confiée à une structure tous les trois ans suite à un appel à projet.								
Modalités / Méthodologie : Répondre à l'appel à projet : <ul style="list-style-type: none"> - Définition des actions à mener sur les 3 ans ; - Définition du budget ; - Rédaction et dépôt du dossier de candidature. 								
Fréquence : Une fois tous les trois ans					Période : dépôt au 1 ^{er} trimestre de l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Obtention des financements nécessaires à l'animation et à la réalisation d'opérations.					Indicateur de réponse : Structure animatrice désignée			

Action MS 18 : Montage des contrats Natura 2000								FCR 2
								OLT 4
								OO 2
Planification :								
<i>En fonction des besoins et opportunités</i>								
Description / Problématique : Certains actions sont éligibles aux financements alloués via les contrats Natura 2000.								
Modalités / Méthodologie : Répondre à l'appel à projet annuel de la Région Normandie : <ul style="list-style-type: none"> - Définition des actions à réaliser ; - Définition du budget ; - Mise en concurrence des entreprises si prestation ; - Rédaction et dépôt du dossier de candidature ; - Suivi des actions et rédaction des rapports d'activités ; - Accompagnement des services instructeurs en cas de contrôle. 								
Fréquence : Suivant appel à projet de la région, suivi en continu des contrats					Période : En fonction du calendrier des appels à projets			

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie	
Résultats attendus : Obtention des financements nécessaires à l'animation et à la réalisation d'opérations.	Indicateur de réponse : Nombre de contrat Natura 2000 déposé / Etat

Action MS 19 : Montage et suivi administratif et financier du tableau de bord								FCR 2
								OLT 4
								OO 2
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : La mise en œuvre des actions du DocOb nécessite d'obtenir les financements et de suivre administrativement les dossiers.								
Modalités / Méthodologie :								
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du programme d'action en lien avec MS 17 ; - Suivi des actions (état de réalisation, programmation, coordination de l'équipe et des prestataires) ; - Réalisation du rapport d'activités annuel. 								
Fréquence : Annuellement					Période : Toute l'année, les bilans seront réalisés en fin d'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Mise en œuvre et suivi du tableau de bord annuel					Indicateur de réponse : Action réalisée ou non			

Action MS 20 : Répondre aux sollicitations relatives à la vie du réseau								FCR 2
								OLT 4
								OO 3
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : Participer aux différentes instances du réseau permet des échanges réguliers entre les structures et élus concernés par Natura 2000.								
Modalités / Méthodologie : Participation aux différentes réunions (rencontres, journée des animateurs Natura 2000) et contribuer activement dès que possible.								
Fréquence : Annuellement (journée animateurs)					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Site reconnu au sein du réseau					Indicateur de réponse : Participation			

Action MS 21 : S'assurer de la mise à jour des données disponibles sur SIN 2								FCR 2
								OLT 4
								OO 4
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Description / Problématique : SIN 2 est la base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000.								
Modalités / Méthodologie : Tenir à jour les données relatives au site du marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville								
Fréquence : Annuellement					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Valorisation et mutualisation des données relatives au site					Indicateur de réponse : Base à jour ou non			

3.7. Fiches relatives aux actions de prestation d'accueil et d'animation (PA)

Dans cette catégorie sont incluses toutes les opérations liées à la pédagogie et à l'animation sur le site, ainsi que les relations avec les médias pour communiquer sur les manifestations ou encore la contribution à d'autres manifestations locales.

Tableau XVI : Planning prévisionnel relatif aux actions PA

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
PA 1	Réalisation d'animations à destination du grand public et des scolaires	x	x	x	x	x	x	x	x	x
PA 2	Mise en place de chantier nature bénévoles	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Action PA 1 : Réalisation d'animations à destination du grand public et des scolaires								FCR 1
								OLT 3
								OO 1
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	203	2032	2033
<p>Description / Problématique : Bien que le site soit ouvert au public, il est important de pouvoir sensibiliser le grand public et les scolaires sur le patrimoine naturels présents et notamment les habitats et espèces d'intérêt communautaire présent. La présence d'un animateur expert permettra de présenter les notions d'écologie, de répartition, de rareté et de menace des espèces ainsi que plus globalement le fonctionnement du marais et ses particularités.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <p>Réalisation <u>d'animation nature grand public</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning des animations réalisées en fin d'année n-1 en fonction des financements alloués à cette action ; - Communication réalisé l'année N (réseaux sociaux, calendrier natures du CEN N, calendrier des sorties du département du calvados, réseaux de l'Office de Tourisme Val à Dunes, sites internet des communes) ; - Prise des réservations via l'animateur, l'Office de Tourisme ou les communes (cela sera convenu en amont entre les parties prenantes). <p>Réalisation <u>d'animation scolaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec les écoles élémentaires à proximité ; - Planning des animations réalisées au cours de l'année n-1 ou n en fonction des financements alloués à cette action et des souhaits du corps enseignants. <p>Le temps nécessaire à la préparation, à l'organisation et à la réalisation des animations pourra être intégré au financement alloué pour l'animation du site Natura 2000.</p>								
Fréquence : Les animations seront réalisées tous les ans.						Période : avril à octobre		
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, associations compétentes (telles que les CPIE)								

Résultats attendus : Des animations régulières et variées présentant les richesses du site.	Indicateur de réponse : Nb de sorties grand public, nb de sorties scolaires et thématiques.
--	--

Action PA 2 : Mise en place de chantier nature bénévoles								FCR 1
								OLT 3
								OO 11
Planification :								
2025	2026	2027	2028	2029	2030	203	2032	2033
<p>Description/Problématique : Le travail engagé pour conserver et améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats est peu compris aujourd'hui. Il est donc important de pouvoir engager les usagers et les acteurs à prendre part à la préservation du marais.</p>								
<p>Modalités/Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des secteurs et du type d'opération à mener l'année n-1 ; - Communication réalisé l'année N (réseaux sociaux, calendrier natures du CEN N, calendrier des sorties du département du calvados, réseaux de l'Office de Tourisme Val ès Dunes, sites internet des communes) ; - Prise des réservations via l'animateur, l'Office de Tourisme ou les communes (cela sera convenu en amont entre les parties prenantes). <p>Le chantier peut être réalisé sous le modèle suivant : matiné encadrement des participants, midi repas convivial tous ensemble, après-midi découverte du site (présentation des enjeux et objectifs de gestion).</p>								
<p>Fréquence : 1 chantier annuel sera réalisé si les financements alloués le permettent</p>					<p>Période : début avril à fin octobre</p>			
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie</p>								
<p>Résultats attendus : Implication des usagers et acteurs dans la gestion du marais.</p>					<p>Indicateur de réponse : Chantier réalisé ou non / Nombre de participants</p>			

3.8. Fiches relatives aux actions de prestation d'accueil et d'animation (CC)

Ces opérations concernent la conception d'outils et de documents pédagogiques, la conception et le montage d'expositions et la relation avec les médias quand il s'agit de produire des articles détaillés sur le site.

Tableau XVII : Planning prévisionnel relatif aux actions CC

Code et intitulée de l'action		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CC 1	Elaboration d'un document relatif à l'entretien des cheminements	x	x	x						
CC 2	Développer un outil de mise en commun des observations réalisées par les visiteurs (observatoire en ligne, tableau d'observation au niveau de l'observatoire)	<i>En fonction des opportunités</i>								
CC 3	Rédaction d'une plaquette sur les bonnes pratiques de l'utilisateur du marais	x	x	x						
CC 4	Mise en place d'une news letter	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Opération CC 1 : Elaboration d'un document relatif au fonctionnement hydraulique du marais et aux bonnes pratiques à adopter									Enjeu A
									OLT 1
									OO 2
Planification :									
2025	2026	2027	<i>2028</i>	<i>2029</i>	<i>2030</i>	<i>2031</i>	<i>2032</i>	<i>2033</i>	
<p>Description / Problématique : Le parcellaire du marais est morcelé et de nombreux propriétaires sont présents au sein de cette entité. Plusieurs interventions ponctuelles sont réalisées aujourd'hui et certaines ont un impact sur le fonctionnement hydraulique du marais (entretien des cours d'eau, remblaiement des cheminements). Il s'agit la plupart du temps d'opérations réalisées par méconnaissance de leurs impacts.</p>									
<p>Modalités/Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des textes ; - Réalisation de la conception graphique ; - Mise en place d'un comité de relecture et de validation ; - Impression et diffusion via les canaux disponibles. 									
<p>Fréquence : Ponctuel, à réaliser idéalement dans les 3 premières années</p>					<p>Période : Toute l'année</p>				
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire</p>									
<p>Résultats attendus : Evolution des pratiques</p>					<p>Indicateur de réponse : Documents rédigés et transmis aux propriétaires</p>				

Opération CC 2 : Développer un outil de mise en commun des observations réalisées par les visiteurs (observatoire en ligne, tableau d'observation au niveau de l'observatoire)		FCR 1
		OLT 3
		OO 2
Planification :		
<i>En fonction des opportunités</i>		
<p>Description / Problématique : Le site bénéficie d'aménagement à destination du grand public afin de les sensibiliser à ces richesses. De plus il existe une volonté politique forte de valoriser le site auprès du grand public.</p> <p>Lors de la réalisation des groupes de travail, la volonté de mettre en place un observatoire collaboratif a été formulé afin d'impliquer les visiteurs et les rendre acteurs du marais.</p>		
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupe de travail pour définir les besoins et l'outil adapté ; - Mise en place de l'outil (faire appel à un prestataire dans le cas du développement d'un observatoire en ligne) ; - Modération et validation des données. 		
<p>Fréquence : Mise en place en fonction des opportunités et animation en continu.</p>	<p>Période : Toute l'année</p>	
<p>Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire</p>		
<p>Résultats attendus : Impliquer les visiteurs, les rendre actifs et acteurs</p>	<p>Indicateur de réponse : Outils mis en place et contributions des visiteurs.</p>	

Opération CC 3 : Rédaction d'une plaquette sur les bonnes pratiques de l'usager du marais								FCR 1
								OLT 3
								OO 9
Planification :								
2025	2026	2027	<i>2028</i>	<i>2029</i>	<i>2030</i>	<i>2031</i>	<i>2032</i>	<i>2033</i>
<p>Description / Problématique : Le marais est un site où se côtoie divers usages. De nombreux visiteurs parcourent le site tout au long de l'année engendrant des dégradations par méconnaissance ou par incivilité.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place d'un groupe de travail pour définir les besoins et l'outil adapté ;</i> - <i>Mise en place de l'outil (faire appel à un prestataire dans le cas du développement d'un observatoire en ligne) ;</i> - <i>Modération et validation des données.</i> 								
<p>Fréquence : Ponctuel, à réaliser idéalement dans les 3 premières années</p>					<p>Période : Toute l'année</p>			

Maitrise d'œuvre : CEN Normandie, prestataire	
Résultats attendus : Meilleure prise en compte des enjeux du site au quotidien	Indicateur de réponse : Plaquette réalisée et diffusée

Opération CC 4: Mise en place d'une news letter								FCR 1
								OLT 3
Planification :								OO 11
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
<p>Description / Problématique : Le marais est un site connu mais ces richesses (faune, flore, habitat) le sont moins. Il a été constaté que les usagers du marais (propriétaires, visiteurs, élus du territoire) ne disposent pas des informations nécessaires à la compréhension de la mission de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présentes au sein de ce site. Ce manque d'information induit également un désintéressement sur cette thématique.</p>								
<p>Modalités / Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la fréquence de la news letter et des canaux de diffusion ; - Elaboration de la news letter ; - Diffusion. 								
Fréquence : A définir					Période : Toute l'année			
Maitrise d'œuvre : CEN Normandie								
Résultats attendus : Meilleure appréhension et compréhension par les acteurs et usagers du travail réalisé sur le site pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.					Indicateur de réponse : News letter réalisée			

Ressources documentaires



Bibliographie

Collectif, Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels. Coll. Cahiers techniques n°88, OFB, 2021.

Helie C. ; 2020-2021. Plan de gestion 20222030 de la RNR des Anciennes carrières d'Orival. 184p. + annexes

Quesada R., Douard A., Dupont V., Gauthier A., 2022. Plan de gestion 2023-2032 de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs de Mépieu. Tome 2 : Stratégie de conservation. Lo Parvi. 78p.

Quesada R., Douard A., Gauthier A., 2022. Plan de gestion 2023-2032 de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs de Mépieu. Tome 3 : Répertoire des opérations. Lo Parvi. 192 p.

Ministère de la transition écologique et solidaire, Direction de l'eau et de la biodiversité, sous-direction de la protection et de la restauration des écosystèmes terrestres, Guide relatif à la gestion des sites Natura 2000 majoritairement terrestres, Mise en place des comités de pilotage, élaboration et mise en œuvre des documents d'objectif, juin 2019, 223 pages

Sitographie

Office français de la biodiversité, Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels – outils de gestion et de planification. Site web : <http://ct88.espaces-naturels.fr/> Le 10 juillet 2024

MNHN & OFB [Ed]. 2003-2024. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), Site web : <https://inpn.mnhn.fr> Le 10 juillet 2024

Annexes



Annexe 1 : Compte-rendu du groupe de travail n°4



Compte-rendu de réunion Groupe de travail n°4



Site FR2500094

Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville

19 juin 2024 – salle des fêtes de la commune de
Bellengreville (14)

Etaient présents :

Au titre des collectivités territoriales et leurs groupements :

- De GIBON Sophie - Conseillère régionale, Présidente du CoPil
- BIERO Thomas - Responsable du pôle Natura 2000 - Région Normandie
- BRANDALA Charline – Chargée de mission Natura 2000 – Région Normandie
- RIBERO Maria - Cheffe de projet ENS - Conseil départemental du Calvados

Au titre des socio-professionnels, usagers et associations de protection de la nature :

- GARY Yann – Technicien – Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Normandie
- GUERIN Anne – Chargée de mission agroenvironnement – CEN Normandie
- HORN Michel - Groupement régional des associations de protection de l'environnement de Normandie
- DUYCK Daniel – Président d'honneur – Syndicat des forestiers privés Fransylva 14-50
- MARTEAU Mélanie – Chargée de mission chiroptères – Groupe mammalogique Normand

Au titre de l'animation de la réunion :

- MARTINEZ Léa - Chargée de missions territoriales et animatrice Natura 2000 - CEN Normandie

Etaient excusés :

- LEMIERE Angélique – Conseillère départementale / canton de Troarn
- ENEE Régine – Vice-Présidente « Tourisme, culture, patrimoine et animation communautaire » - Communauté de communes Val ès Dunes
- PIERROUX Armelle – Chargée de missions littoral, Référente littoral et Biodiversité - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne
- JARDIN Anaïs – Chargée de missions biodiversité, référente OBHEN Calvados - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallée de l'Orne

Pièce jointe : support de la réunion.



Le 4^{ème} groupe de travail (GT), mis en place par la Région et le CEN Normandie dans le cadre de la révision du Document d'Objectifs (DocOb) du site Natura 2000 du Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville, s'est réuni le 19 juin 2024 à partir de 9h30 à la salle des fêtes de la commune de Bellengreville.

L'objectif de ce GT était de définir les objectifs opérationnels à inscrire au DocOb permettant ensuite la déclinaison du plan d'actions.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Présentation de la trame du tableau d'arborescence
- II. Synthèse des précédents groupes de travail
 - a. Présentation de la déclinaison de la vision à long terme,
 - b. Présentation des facteurs d'influence et pressions à gérer par enjeux et facteurs d'influence
- III. Lancement des ateliers
 - a. Séance plénière - travail individuel : définition d'un objectif par facteur d'influence
 - b. Séance sur table en groupe (5 personnes d'horizons différents) : reformulation des objectifs et déclinaison de la stratégie d'action

La séance s'ouvre à 9h30

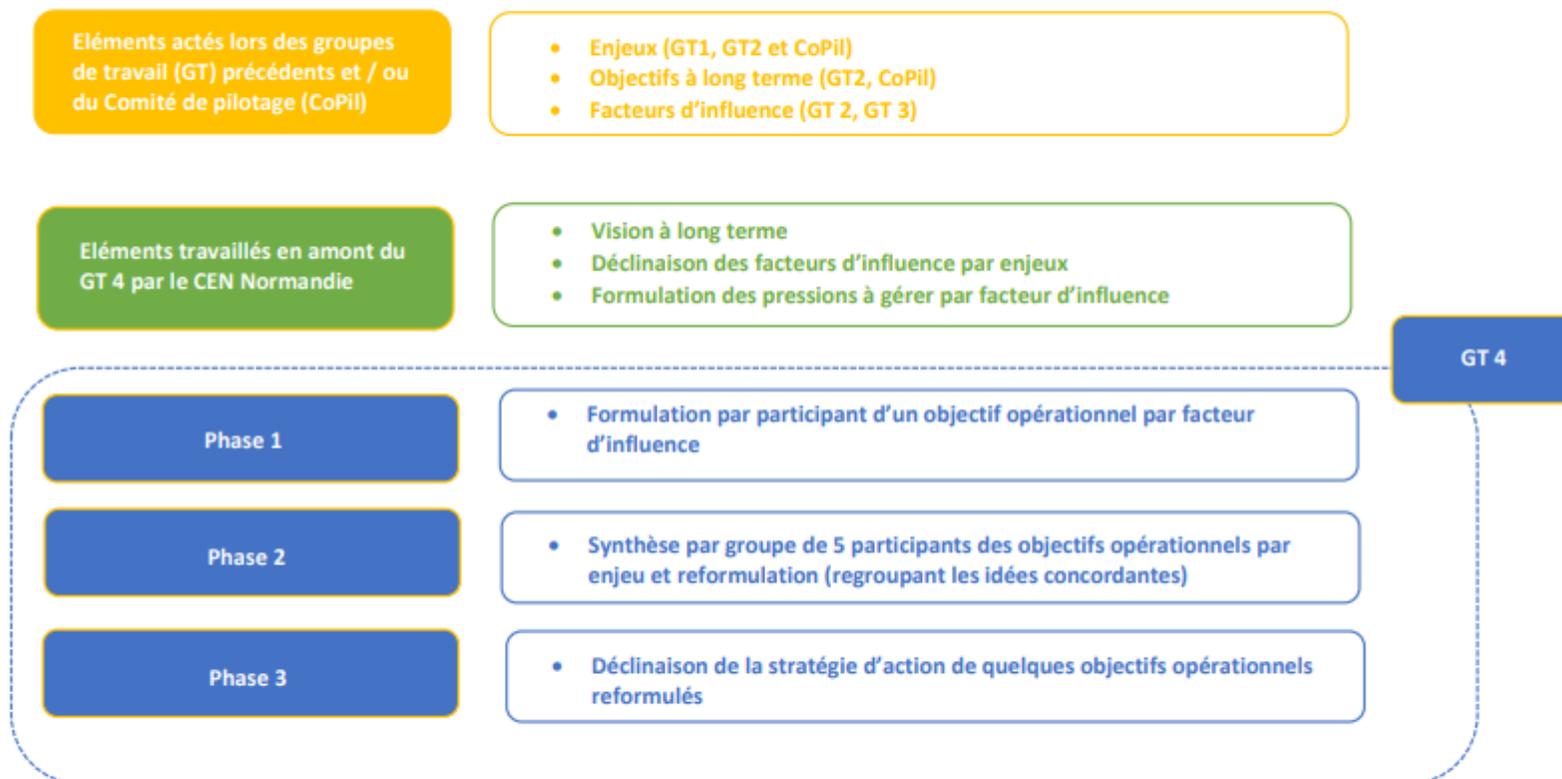
La présente réunion était le 4^{ème} et dernier groupe de travail dans le cadre de la révision du DocOb lancée en 2022. Les groupes de travail précédents avaient été réunis les 13 juin 2022, 12 décembre 2022 et 30 mai 2024. Deux enjeux pour l'avenir du site Natura 2000 en étaient ressortis :

1. Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux ;
2. Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon.

Notions abordées :

- **DocOb** : Document d'objectifs Natura 2000, feuille de route du site pour les 10 années à venir
- **Enjeu** : « ce qui est en jeu », élément du patrimoine naturel pour lequel le site a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer.
- **Vision à long terme** : Etat ou fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver
- **Objectif à long terme** : Résultat que l'on veut atteindre. Ces objectifs sont définis pour une durée plus longue que le DocOb
- **Facteur d'influence** : Influence négative (contrainte) ou positive (atout, potentiel) ayant un impact sur les objectifs à long terme
- **Pressions à gérer** : effets concrets des facteurs d'influence sur les objectifs à long terme
- **Objectif opérationnel** : Choix de gestion à moyen terme (10 ans) établis en fonction de l'analyse des facteurs d'influence

Schéma présentant l'organisation du groupe de travail n°4



I- Présentation de la trame du tableau d'arborescence

Léa Martinez présente l'outil « Tableau d'arborescence » proposé dans le cadre d'une méthode nationale fournie par l'Office français de la biodiversité. Cet outil doit permettre de présenter la vision à long terme et le plan d'actions à mettre en place à court et moyen terme.

Tableau I : Tableau d'arborescence d'un plan de gestion d'espace naturel d'après le Cahier technique n°88 de l'OFB.

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME				
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivi scientifique)
			 Stratégie à long terme <i>Quel est l'état à atteindre ?</i>				
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION				
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en oeuvre)
			 Plan d'action à court-moyen terme <i>Sur quelles pressions AGIR pour atteindre l'état souhaité ?</i>				

Afin de remplir le tableau, la méthode nous invite à nous questionner pas à pas :

Tableau II : Tableau d'arborescence d'un plan de gestion d'espace naturel d'après le Cahier technique n°88 de l'OFB présentant les questionnements étape par étape.

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME					
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)
Qu'est-ce qui est en jeu ?	Comment va l'enjeu ?		Où voulons-nous aller globalement...	... et plus précisément ?	Comment suivre la progression vers les OLT ?			
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION					
Qu'est ce qui peut modifier l'état de l'enjeux ...	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)
	... et quels sont les effets ?	Que devons-nous faire pour améliorer la situationet pour quels résultats ?	Comment suivre la progression vers les OO ?		Qu'allons-nous mettre en œuvre pour atteindre des résultats ?		

II – Synthèse des précédents groupes de travail

Les précédents groupes ont permis de faire émerger la **vision à long terme** du site et les **facteurs d'influence**. Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie a réalisé la synthèse et la reformulation des idées qui ont été évoquées en groupes de travail. Le résultat est présenté ci-dessous :

→ Pour la vision à long terme :

Tableau III : Tableau d'arborescence proposé concernant la vision à long terme de l'enjeu A

ENJEU A	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME					
	Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Actions (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)	
Habitat et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux	Défavorable-inadéquat	Améliorer la fonctionnalité de l'hydrosystème tourbeux en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire associés	Un engorgement important et des niveaux d'eau relativement stables	Hauteur d'eau	cm	Suivi des variations de niveaux d'eau par le réseau de sondes piezométriques	Graphique d'évolution des niveaux d'eau	
			Des habitats tourbeux ouverts en mosaïque et en bon état de conservation	Typicité des habitats	état de conservation	Cartographie quinquennale et état de conservation des habitats tourbeux ouverts et des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire	Rapport d'étude tous les 5 ans	
			Un accroissement des surfaces actuelles	Surface des habitats	m ²			
			Habitats fonctionels pour la flore et la faune	espèces patrimoniales indicatrices	localisation / effectif	Suivi de la Dolomède des roseaux Suivi de la flore patrimoniale indicatrice (Gentiane pneumonanthe, Epipactis des marais, Grande douve, Rubanier nain)	Rapport d'étude tous les xx ans	
			Des populations de Vertigo dans un bon état de conservation	Vertigo moulinsiana / Vertigo angustior	localisation / effectif	Suivi quinquennal des vertigos	Rapport d'étude tous les 5 ans	

Tableau IV : Tableau d'arborescence proposé concernant la vision à long terme de l'enjeu B

ENJEU B	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME				
	Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Actions (suivis scientifiques)	Indicateurs de réponse (réalisation)
Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon	Défavorable-inadéquat	Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées des milieux connexes du Sémillon	Une population d'Agrion de mercure dans un bon état de conservation	Agrion de mercure	Taille de population / dispersion	Suivi de l'espèce par CMR tous les 5 ans	Rapport d'étude tous les 5 ans
				Agrion de mercure	effectif	Veille annuel de l'espèce sur sa principale station	Bilan annuel
				Ligneux	% de recouvrement de berges	Veille annuel des conditions d'ensoleillements (fermeture par les ligneux) sur sa principale station	Bilan annuel
				Hauteur d'eau	cm	Suivi par sonde limnimétrique sur sa principale station de reproduction	Graphique d'évolution des niveaux d'eau
			Un marais favorable à la Barbastelle d'Europe	Barbastelle d'Europe et autres espèces chiroptères	localisation, espèces, nb de contacts	Suivi quinquennal d'utilisation du site par les chiroptères	Rapport d'étude tous les 5 ans
				Habitat forestier	% du site	Suivi surfacique des zones boisées	Rapport d'étude tous les 5 ans
			Un réseau de mégaphorbaie en bon état de conservation	Typicité des habitats	état de conservation	Cartographie quinquennale et état de conservation des mégaphorbaies	Rapport d'étude tous les 5 ans

→ Pour les facteurs d'influence sur chacun des enjeux :

Tableau V : Présentation des facteurs d'influence et pressions à gérer par enjeux

Enjeu A – Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux	
Facteurs d'influence	Pressions à gérer
Niveaux d'eau	Variation des niveaux d'eau d'origine anthropique locale ou globale (changement climatique)
Interventions anthropiques ponctuelles affectant le fonctionnement hydraulique	Curages ponctuels Fossés non entretenus Présence d'ouvrages de régulation vieillissant et / ou non déclarés Remblaiement de chemin Réalisation d'opération d'entretien de fossés
Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des HIC Colonisation des ligneux entraînant la disparition des HIC et EIC
Présence de la Jussie	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation
Usages cynégétiques	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation Implication des usagers dans la gestion du marais
Enjeu B – Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon	
Facteurs d'influence	Pressions à gérer
Niveau d'eau du cours Sémillon	Variation des niveaux d'eau d'origine anthropique locale ou globale (changement climatique)
Protection nationale de l'Agrion de Mercure	Capture et marquage interdits sans dérogation
Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des HIC Colonisation des ligneux entraînant la disparition des HIC et EIC
Zones boisées	Méconnaissances de ces espaces
Présence de pollution localisée (cabanons, bâtis, caravanes abandonnés), décharges sauvages	Pollution potentielle des sols et de l'eau Pollution paysagère

M. DUYCK indique qu'il faut être vigilant et ne pas prendre d'engagement qu'on ne pourrait pas tenir financièrement. M. BIERO souligne qu'il est important de pouvoir d'abord se placer dans un « monde idéal » avant de revenir aux réalités de manière à bien mesurer l'écart entre ce qu'on devrait faire et ce que l'on est en capacité de réaliser matériellement et concrètement. L'approche méthodologique utilisée par le Conservatoire d'espaces naturels, qui est prônée par la Région (dite CT88 de l'OFB), facilite cet exercice d'objectivation, d'analyse du ratio coût/bénéfice afin de procéder à des choix éclairés.

M. HORN demande si le périmètre du site sera amené à être modifié dans un avenir proche. M. BIERO indique que ce n'est pas le cas et que nos réflexions de reconquête ou d'extension des habitats se font à périmètre constant. Le site a déjà fait l'objet d'une extension par l'État en 2010, cette extension est jugée satisfaisante et il n'est pas envisagé d'y revenir à moyen terme.

III – Ateliers participatifs

Lors d'une première phase (**Phase 1**), les participants sont invités à formuler un objectif opérationnel pour chaque facteur d'influence sur des post-it. L'animatrice du groupe de travail les répartit ensuite sur un tableau par facteur d'influence et par idée concordante.

Suite à ce travail une seconde phase (**Phase 2**) permet aux participants, répartis par groupe de 5 personnes sur 2 tables (1 table par enjeu), de reformuler les objectifs opérationnels sous une forme plus synthétique. Les participants sont invités à changer de table au bout de 20 minutes afin de traiter les deux enjeux et de prendre connaissance des propositions de l'autre groupe.

Pour plus de lisibilité, les objectifs opérationnels formulés lors de la Phase 1 sont résumés ci-dessous par notions ; les contributions exhaustives sont disponibles en annexes.

Tableau VI : Objectifs opérationnels proposés (notions synthétisées) relatifs à l'enjeu A.

Enjeu A - Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux			
Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels : notions évoquées	
		Phase 1 – Formulation	Phase 2 – Synthèse
Niveaux d'eau	Variation des niveaux d'eau d'origine anthropique locale ou globale (changement climatique)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les niveaux ; - Permettre la mise en eau du paradis - Connaître le fonctionnement hydrologique du marais. 	Stabiliser les niveaux d'eau, éviter les variations
Interventions anthropiques ponctuelles affectant le fonctionnement hydraulique	Curages ponctuels Fossés non entretenus Présence d'ouvrages de régulation vieillissant et / ou non déclarés Remblaiement de chemin Réalisation d'opération d'entretien de fossés	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer / sensibiliser ; - Effacer tout ce qui n'est pas déclarés ; - Connaître la fonctionnalité du marais pour évaluer les impacts et intervenir au besoin ; - Gérer les déchets ; - Maintenir les usages. 	
Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des HIC Colonisation des ligneux entraînant la disparition des HIC et EIC	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'ouverture des milieux ; - Rouvrir les milieux ; - Connaissance des espaces en libre évolution ; - Suivre la dynamique ligneuse. 	Limiter la colonisation par les ligneux
Présence de la Jussie	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Eradiquer / lutter contre la Jussie ; - Contenir la Jussie. 	Eradiquer la Jussie
Usages cynégétiques	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation Implication des usagers dans la gestion du marais	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les usages ; - Maintenir la chasse ; - Améliorer la concertation et la sensibilisation avec les usagers et les faire participer à la gestion. 	Faire des chasseurs des alliés de la gestion du marais

Tableau VII : Objectifs opérationnels proposés (notions synthétisées) relatifs à l'enjeu B.

Enjeu B - Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon			
Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels : notions évoquées	
		Phase 1 - Formulation	Phase 2 – Synthèse
Niveau d'eau du cours Sémillon	Variation des niveaux d'eau d'origine anthropique locale ou globale (changement climatique)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les niveaux d'eau ; - Maintenir les niveaux d'eau ; - Mettre en place une concertation autour du marais. 	Connaître le fonctionnement du Sémillon et son influence sur le marais
Protection nationale de l'Agriion de Mercure	Capture et marquage interdit sans dérogation	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un suivi avec des intervenants autorisés ; - Demander les dérogations 	Anticiper les démarches administratives visant l'autorisation de capture et de marquage
Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des HIC Colonisation des ligneux entraînant la disparition des HIC et EIC	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'ouverture des milieux ; - Adapter les niveaux d'intervention en fonction des enjeux et espèces ; - Eviter l'assèchement des zones humides ; - Garder les haies lisières et les vieux arbres. 	Maintenir l'ouverture des milieux en limitant la progression des ligneux
Zones boisées	Méconnaissances de ces espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des suivis pour améliorer la connaissance de ces zones ; - Les gérer si possible. 	Améliorer les connaissances des boisements et leurs fonctionnalités
Présence de pollution localisée (cabanons, bâtis, caravanes abandonnés), décharges sauvages	Pollution potentielle des sols et de l'eau Pollution paysagère	<ul style="list-style-type: none"> - Dépolluer le site ; - Identifier les sources de pollution ; - Sensibiliser les usagers ; - Faire respecter la législation. 	Sensibiliser les usages aux risques induits par ces pollutions
			Dépolluer
			Sévir pour un effet dissuasif

Enfin, il est demandé aux participants dans une troisième phase (**Phase 3**) de décliner le plan opérationnel (Stratégie d'action) à mettre en œuvre par objectif opérationnel. Par manque de temps, il n'a pas été possible de traiter tous les objectifs opérationnels formulés. Ne sont repris ci-dessous que les objectifs opérationnels traités par les groupes en séance.

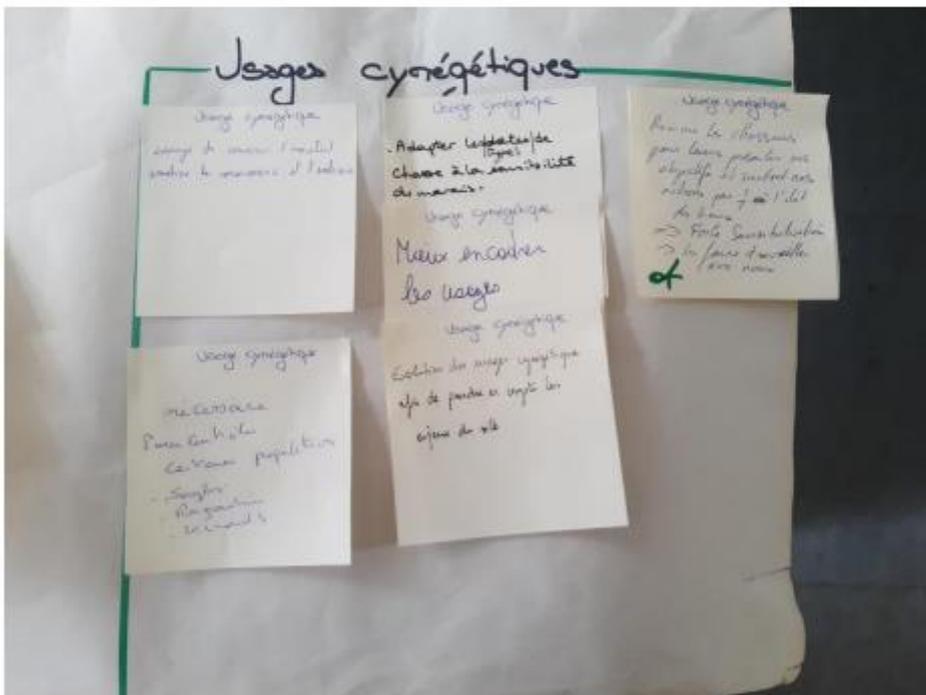
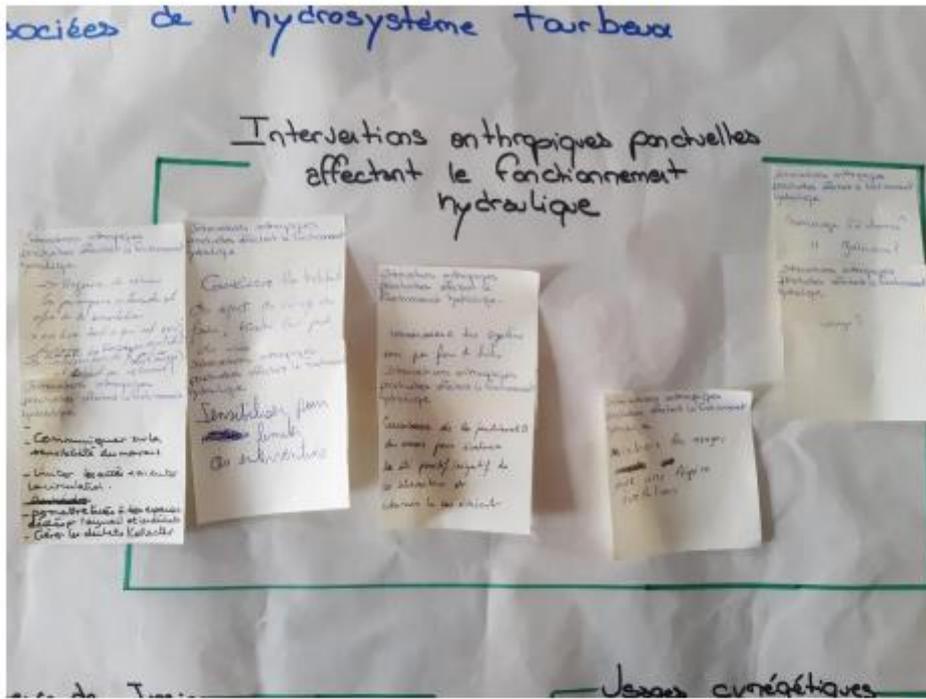
Tableau VIII : Déclinaison de l'ensemble de la stratégie d'action pour l'enjeu A.

Enjeu A - Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux						
Influence sur l'enjeu		Stratégie d'action				
Facteur d'influence	Pression à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateur de pression	Métrique	Opérations
Niveaux d'eau	Variation des niveaux d'eau d'origine anthropique locale ou globale (changement climatique)	Stabiliser les niveaux d'eau	Maintien d'un niveau d'eau suffisant (pas d'assèchement)	Nouveaux piézomètres	Nb de piézomètres, mesures de hauteurs d'eau	Connaitre les entrées / sorties / circulation de l'eau sur le marais et autour
Dynamique naturelle	Colonisation des ligneux entraînant une modification de l'état de conservation des HIC Colonisation des ligneux entraînant la disparition des HIC et EIC	Limiter la colonisation par les ligneux	Maintien des milieux ouverts	Evolution des surfaces ouvertes	Surface (m ² , ha)	Chantier de débroussaillage / coupe de ligneux (y compris chantier participatifs) Chantier d'arrachage de jeunes ligneux Gestion extensive par pâturage ou fauche selon les milieux
Usages cynégétiques	Disparition d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire Dégradation de leur état de conservation Implication des usagers dans la gestion du marais	Faire des chasseurs des alliés de la gestion du marais	Avoir plus de chasseurs participants à la démarche Natura 2000 Les chasseurs participent aux actions de gestion sur le site	Emargement aux réunions Panneaux présentant les différents usages Action de sensibilisation mettant en valeur le rôle de la chasse dans le maintien des milieux	Nombre et statut des participants Nombre d'animations et nombre de participants Nombre de panneaux Articles, publication	Clarifier le rôle des différents acteurs du marais Rencontres régulières Limiter les membres de l'association de chasse à participer aux actions Sensibiliser les (autres) usagers aux activités cynégétiques (animations / panneaux)

Tableau IX : Déclinaison de l'ensemble de la stratégie d'action pour l'enjeu B.

Enjeu B - Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon						
Influence sur l'enjeu		Stratégie d'action				
Facteur d'influence	Pression à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateur de pression	Métrique	Opérations
Présence de pollution localisée (cabanons, bâtis, caravanes abandonnés), décharges sauvages	Pollution potentielle des sols et de l'eau Pollution paysagère	Sensibiliser les usagers aux risques induits par ces pollutions	Usagers sensibilisés et convaincus de ce qu'il ne faut pas faire	Animations réalisées	Nombre d'animation Nombre de participants	Organiser des animations sur le marais avec une thématique pollution / déchets Organiser des chantiers de ramassage des déchets avec les associations locales
		Dépolluer	Réduction des foyers de pollutions	Opération de dépollution	Nombre	Lancer des travaux de dépollution Communiquer sur les travaux
		Sévir pour un effet dissuasif	Réduction des incivilités et des délits	Surveillance du site	Nombre d'heure	Exercer une mission de police pour surveiller le site Le faire connaître

La séance est clôturée à 12h00





Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie

 WWW.CEN-NORMANDIE.FR



 contact@cen-normandie.fr

 Site de Rouen : 02.35.65.47.10 & Site de Caen : 02.31.53.01.05

SITE DE ROUEN : 4 rue Nicéphore Niépce, 76300 Sotteville-lès-Rouen

SITE DE CAEN : 320 quartier du Val, 14200 Hérouville-Saint-Clair